



GB10DEC007

## **ETF – RAPPORT ANNUEL 2009**



# TABLE DES MATIÈRES

(Projet – 27 avril 2010)	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
TABLE DES MATIÈRES	3
Résumé	5
Introduction	7
<b>PARTIE A: Soutien À la réForme de l'enseignement et de la formation</b>	<b>9</b>
1. Contribution au processus d'élargissement	11
2. Contribution à la prospérité et au développement des pays voisins	15
3. Contribution au développement du capital humain en Asie centrale	19
4. Soutien à l'innovation et à l'apprentissage	22
<b>PARTIE B – COMMUNICATION DE LA FONDATION</b>	<b>26</b>
<b>PARTIE C: apprentissage organisationnel: renforcement du savoir et des systÈmes de l'ETF</b>	<b>30</b>
Gouvernance, gestion et contrôles internes	30
- le statut de mise en œuvre du programme de travail annuel;	31
- le statut des finances et des opérations d'approvisionnement;	31
- le statut des plans d'action mis en œuvre en réponse aux évaluations des risques et aux audits internes, institutionnels et externes.	31
<b>PARTIES D: RÉserves</b>	<b>39</b>
<b>PARTIE E: dÉclaration du directeur</b>	<b>41</b>
<b>PARTIE F: Annexes</b>	<b>43</b>
Indicateurs de performance 2009	43
2009 – Demandes par demandeur	44
Rapports financiers et d'exploitation	54
Coopération entre la Fondation européenne pour la formation et CEDEFOP, résumé du rapport d'avancement conjoint 2009	69



## Résumé

La Fondation européenne pour la formation (ETF) est une agence spécialisée de l'Union européenne basée à Turin (Italie). L'ETF a pour objectif de contribuer, dans le cadre des relations extérieures de l'UE, au développement du capital humain dans les pays pouvant bénéficier du soutien de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) ou de l'instrument européen de voisinage et de partenariat, ainsi que dans d'autres pays désignés sur décision du conseil de direction<sup>1</sup>.

Le rapport annuel décrit les résultats des actions menées par l'ETF en 2009 pour aider l'Union européenne et les pays voisins dans le secteur du développement du capital humain.

L'année 2009 a été une année de consolidation et de changement. Le rapport montre que l'adoption d'une approche de la planification et des rapports axée sur les résultats, voulue par la Commission européenne dans sa proposition de fonctionnement de l'ETF sur la période 2008-2013, se poursuit. Cette approche apporte un niveau supplémentaire de transparence et de responsabilité pour les activités que l'ETF réalise chaque année dans le cadre de son programme de travail pour le compte de pays partenaires et de la Commission européenne. L'utilisation des résultats dans la planification et les comptes rendus de l'ETF est également renforcée par une utilisation plus systématique d'un suivi axé sur les résultats. Voir à ce sujet la section C du présent rapport<sup>2</sup>.

Les activités entreprises en 2009 reflètent la mission thématique de l'ETF, c'est-à-dire l'enseignement et la formation professionnels (EFP) dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et dans le contexte plus large du développement du capital humain. Les activités entreprises en 2009 reflètent également les changements (en cours depuis 2007) apportés à l'aide fournie dans le cadre des politiques extérieures de l'UE qui favorise les approches sectorielles, le soutien stratégique et l'appropriation au niveau local. Les résultats de l'année montrent que l'ETF a renforcé ses capacités tant en ce qui concerne le déploiement de son expertise que la gestion de ses ressources. L'année a également vu l'émergence du soutien de l'ETF à la Commission européenne dans des secteurs liés aux politiques internes de l'UE perçues comme ayant une dimension externe.

En juillet 2009, l'ETF a accueilli un nouveau directeur et préparé de nouvelles perspectives à moyen terme pour la période 2010-2013 dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau règlement du Conseil relatif à l'ETF.

---

<sup>1</sup> Règlement (CE) n° 1339/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 portant création d'une Fondation européenne pour la formation, article premier.

<sup>2</sup> Voir la Partie C – Suivi axé sur les résultats



# Introduction

Le programme de travail 2009 a été préparé dans le cadre des perspectives à moyen terme de l'ETF pour la période 2007-2010. Il a été élaboré avant l'approbation par le Parlement européen et par le Conseil d'un nouveau règlement du Conseil relatif à l'ETF. Le règlement est entré en vigueur en janvier 2009 après la validation du programme de travail 2009 par le conseil de direction de l'ETF. Ce programme ne reflète donc pas pleinement la nouvelle mission de l'ETF. Dans le courant de l'année, le conseil de direction de l'ETF a approuvé de nouvelles perspectives à moyen terme pour la période 2010-2013, qui tiennent pleinement compte des changements introduits.<sup>3</sup>

Les activités de l'ETF en 2009 ont associé des opérations nationales, des actions régionales et des études thématiques. Le programme de travail 2009 avait deux grands objectifs:

- soutenir la Commission européenne dans le développement et le déploiement de l'aide extérieure en matière de développement du capital humain; et
- favoriser le renforcement permanent des capacités des pays partenaires en matière de développement des ressources humaines.

Ces objectifs ont guidé les travaux de l'ETF dans tous les pays<sup>4</sup> dans lesquels elle a travaillé en 2009. Pour atteindre ces objectifs, l'ETF a défini, dans le cadre de son programme de travail<sup>5</sup> et de son budget annuels, 155 résultats spécifiques en faveur de ces objectifs. Ces résultats servent de base à la subvention annuelle accordée par la Commission européenne à l'ETF et sont alignés sur les cinq fonctions de l'ETF<sup>6</sup> décrites dans le règlement. Ces fonctions sont les suivantes:

- fournir des informations, des analyses et des conseils stratégiques;
- contribuer au renforcement des capacités pour la conception et la mise en œuvre de politiques publiques;
- soutenir la Commission européenne;
- faciliter la constitution de réseaux et l'échange d'informations; et
- promouvoir l'innovation et l'apprentissage dans le domaine du développement du capital humain.

Ces fonctions s'adressent à des parties prenantes très variées. Analyses et conseil stratégique pour les législateurs, renforcement des capacités pour les praticiens, actions de soutien à la Commission pour les DG de la Commission européenne et cycle de programmation pour l'aide extérieure, tandis que l'échange d'informations est destiné à l'ensemble des parties prenantes. Les actions menées en vertu du programme d'innovation et d'apprentissage de l'ETF sont destinées à la Commission européenne, aux législateurs des pays partenaires et à la communauté internationale de développement travaillant dans le secteur du développement des ressources humaines.

---

<sup>3</sup> Les perspectives à moyen terme de l'ETF pour la période 2007-2010 sont disponibles sur le site Internet de l'ETF: <http://www.etf.europa.eu>

<sup>4</sup> L'Albanie, l'Algérie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Bosnie-et-Herzégovine, la Croatie, l'Égypte, la Géorgie, Israël, la Jordanie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Kosovo (selon le statut défini par la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies), le Liban, le Maroc, la République de Moldavie, le Monténégro, l'Ouzbékistan, la Russie, la Serbie, la Syrie, le Tadjikistan, la Tunisie, la Turquie, le Turkménistan, l'Ukraine et les territoires palestiniens occupés.

<sup>5</sup> Le programme de travail 2009 est disponible sur le site Internet de l'ETF: <http://www.etf.europa.eu>

<sup>6</sup> Ces fonctions sont les suivantes: fournir des conseils, des informations et des analyses politiques; contribuer au renforcement des capacités pour le développement et la mise en œuvre de politiques publiques; soutenir le cycle de programmation; faciliter la constitution de réseaux et l'échange d'information; et promouvoir l'innovation et l'apprentissage dans le domaine du développement du capital humain.

Les 155 résultats de 2009 figuraient dans les perspectives financières<sup>7</sup> de la Commission européenne relatives au fonctionnement de l'ETF pour la période 2008-2013.

Les résultats viennent en soutien de chacune des politiques d'aide extérieure<sup>8</sup> avec lesquelles l'ETF travaille. L'utilisation par l'ETF de résultats pour soutenir ses actions de planification et de compte rendu est également conforme à la demande de la Cour des comptes européenne qui souhaite que toutes les agences élaborent des systèmes leur permettant de «définir des objectifs et d'évaluer les résultats obtenus»<sup>9</sup>.

Réalisée en utilisant l'approche EBA «établissement du budget sur la base des activités», l'attribution des ressources par l'ETF en 2009<sup>10</sup> a été la suivante:

Activité EBA	Personnel	M €	% du budget
Act. 1. Contribuer au processus d'élargissement en soutenant la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et candidats potentiels	35,6	6,9	32,1
Act. 2. Contribuer à la prospérité et au développement dans les pays voisins de l'UE grâce à la coopération et aux partenariats dans le cadre du développement et de la mise en œuvre de la politique relative aux ressources humaines	51,1	8,9	41,5
Act. 3. Contribuer à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement des ressources humaines en Asie centrale	11,2	1,9	9,1
Act. 4. Soutien à la formulation des politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et à l'apprentissage	21,1	3,6	17,2
Total	123	21,35	100

Le rapport annuel de l'ETF pour 2009 est composé de trois grandes parties. La partie A rend compte des activités entreprises et des résultats obtenus en 2009 dans chacun des quatre grands secteurs opérationnels de l'ETF. La partie B détaille les mesures prises par l'ETF en 2009 dans le domaine de la communication externe et de la présentation de la contribution de l'UE au développement du capital humain. La partie C décrit les actions entreprises par l'ETF pour garantir son bon fonctionnement en tant qu'agence de l'UE. L'annexe G contient une liste des résultats de l'ETF par fonction et par instrument d'aide extérieure.

<sup>7</sup> Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant création d'une Fondation européenne pour la formation (refonte), Bruxelles, COM(2007) 443 final du 25 juillet 2007 - 2007/0163 (COD) Annexe 8.1.

<sup>8</sup> Élargissement, politique européenne de voisinage et coopération au développement.

<sup>9</sup> Cour des comptes européenne: «Agences de l'Union: obtenir des résultats», rapport spécial n° 5, 2008.

<sup>10</sup> Cf. annexe pour plus de détails.



## PARTIE A: SOUTIEN À LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

En 2009, l'ETF a continué à se concentrer sur les pays, comme elle avait commencé à le faire en 2007-2008. Les activités réalisées ont suivi des plans précis préparés dans chaque pays en vue de soutenir la Commission et les programmes de modernisation nationaux<sup>11</sup>.

Parallèlement à ces mesures nationales, l'ETF a également entrepris quelques projets thématiques ou régionaux. Ceux-ci visaient le développement des capacités dans les pays partenaires et ont permis de collecter des données utiles à l'élaboration de programmes européens. Cette année, l'ETF s'est penchée essentiellement sur des thématiques politiques centrales telles que le soutien aux cadres de qualification, la relation entre l'apprentissage tout au long de la vie et la flexibilité et la sécurité sur le marché du travail, l'assurance qualité, l'enseignement postsecondaire, l'insertion sociale et le développement du capital humain ainsi que l'intégration des femmes sur le marché du travail.

Le tableau suivant résume les résultats obtenus par l'ETF en 2009<sup>12</sup>.

Tableau 1: Résultats 2009 de l'ETF pour l'ensemble des politiques et des fonctions

Fonctions de l'ETF	Objectif 2009 de l'ETF	Élargissement 2009	Voisinage européen 2009	Coopération pour le développement en Asie centrale 2009	Programme d'innovation et d'apprentissage 2009	TOTAL 2009
Évaluations et analyses politiques	10	13	6	4		23
Renforcement des capacités	91	21	31	16		68
Soutien au cycle de programmation	25	13	10	6		29
Diffusion et travail en réseau	20	8	10	5		23
Projets d'innovation et d'apprentissage	9				13	13
Nombre total de résultats	155	55	57	31	13	156

L'objectif de 155 résultats a été atteint, mais la répartition finale a varié par rapport aux projections d'origine. On enregistre notamment un nombre moins important d'actions de renforcement des capacités et un nombre plus élevé d'interventions de soutien aux contrôles et analyses politiques.

D'autres petites différences ont été constatées entre le nombre de résultats prévu et réalisé dans le domaine du soutien au cycle de programmation de la Commission et dans le secteur des projets de recherche menés en vertu du programme d'innovation et d'apprentissage de l'ETF. Les activités d'évaluation et d'analyse politique ont été plus importantes que prévu, alors que les actions de renforcement des capacités ont été de 24 % inférieures au nombre prévu. Ces variations sont dues en grande partie à une modification des priorités opérationnelles au cours de l'année, en réponse aux besoins des pays partenaires et aux priorités de la Commission. À l'origine de ces changements, on retrouve la crise financière mondiale qui a, dans certains cas, obligé les pays dans lesquels l'ETF travaille à revoir leurs

<sup>11</sup> Des informations sur les activités de l'ETF par pays figurent sur le site Internet de l'ETF: [www.etf.europa.eu](http://www.etf.europa.eu)

<sup>12</sup> Une liste complète des résultats de l'ETF pour 2009 est présentée en annexe.

priorités politiques. La répartition des résultats est donc plus proche du contexte réel et des attentes des parties prenantes que cela n'avait été prévu au départ.

La hausse du nombre de résultats du programme d'innovation et apprentissage de l'ETF (13 résultats obtenus contre neuf prévus) est due au fait que le programme regroupe diverses activités, notamment des projets, des conférences d'entreprise et six communautés de pratique, dont les coûts unitaires sont très faibles.

Il a été possible d'ajuster la répartition des résultats entre les différentes fonctions dans le cadre du budget 2009 de l'ETF, car les coûts unitaires des activités réalisées pour soutenir la Commission se sont avérés moins élevés que prévu. Cela a permis d'apporter de l'aide supplémentaire dans les secteurs de l'évaluation et du conseil stratégique.

L'utilisation des résultats dans les comptes-rendus des activités de l'ETF permet d'identifier les coûts de ce genre d'ajustement et de répondre de manière flexible à l'évolution des priorités en cours d'année. En 2010, l'ETF va continuer à assurer le suivi des coûts unitaires associés à chacune de ses fonctions afin d'identifier les variations de coûts.

## Faits marquants en 2009

### Nouvelles perspectives à moyen terme

Au deuxième semestre 2009, l'ETF a élaboré de nouvelles perspectives à moyen terme pour la période 2010-2013. Ces perspectives ont été préparées en tenant compte de la crise financière qui a démarré en 2008. Les perspectives à moyen terme ont pour but d'encadrer l'aide apportée par l'ETF aux pays partenaires, de manière à soutenir la reprise de la croissance et la continuité des réformes à une époque de pression accrue sur les ressources fiscales nationales.

Les gouvernements vont être confrontés à des difficultés puisqu'ils vont devoir accroître les budgets consacrés aux politiques de l'emploi tout en gérant un plus grand nombre de chômeurs, ce qui pourrait se faire au détriment de mesures en faveur du marché du travail. Alors que les gouvernements se concentrent sur la gestion de la crise à court terme, une nouvelle volonté d'améliorer l'efficacité des dépenses budgétaires, de l'attribution des ressources, de la qualité et des retours sur investissement a émergé, particulièrement dans le secteur social.

Les perspectives à moyen terme sont basées sur les fonctions de l'ETF en vertu du nouveau règlement de décembre 2008. Les opérations de l'ETF sont axées sur trois grands thèmes:

- A. Développement du système d'enseignement et de formation professionnels dans une perspective d'apprentissage à long terme
- B. Besoins du marché du travail et capacité d'insertion professionnelle
- C. Développement des entreprises et du capital humain: partenariats entre enseignement et entreprises

Les nouveaux thèmes ont pour but d'améliorer la visibilité des travaux de l'ETF réalisés en vertu de la nouvelle mission. Les nouvelles perspectives à moyen terme ont été élaborées afin d'offrir un cadre stratégique et opérationnel à la mise en œuvre de la nouvelle mission de l'ETF telle qu'elle a été définie après la refonte du règlement du Conseil. L'objectif est d'atteindre 590 résultats<sup>13</sup> d'ici à 2013 pour soutenir les politiques européennes en matière d'aide extérieure.

Les quatre sections suivantes de la partie A décrivent les activités entreprises en 2009. Les sections 1 à 3 décrivent les activités réalisées en soutien des politiques européennes d'élargissement, de voisinage et de coopération au développement. Les activités concernent quatre fonctions: contrôles et analyses politiques, renforcement des capacités, soutien au cycle de programmation, et diffusion et travail en réseau.

La section 4 décrit les activités réalisées en vertu du programme d'innovation et d'apprentissage de l'ETF.

---

<sup>13</sup> Perspectives à moyen terme de l'ETF pour la période 2010-2013, p. 34

# 1. Contribution au processus d'élargissement

Dans les pays en phase de préadhésion que sont les Balkans occidentaux et la Turquie, l'ETF soutient le travail de la Commission en termes de compte rendu et de programmation de l'aide extérieure, avec notamment des actions d'enseignement et d'apprentissage en Albanie, de renforcement des capacités du marché du travail en Bosnie-et-Herzégovine et au Monténégro, et d'assurance qualité dans l'éducation et l'intégration sociale en Serbie.

Dans le domaine du renforcement des capacités, des actions de suivi et d'évaluation ont été menées en Turquie et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Les travaux de l'ETF se sont notamment centrés sur les conseils de stratégie publique et sur le dialogue au sujet de l'enseignement et de la formation professionnels, couvrant l'enseignement professionnel postsecondaire (Albanie), les stratégies d'emploi (Kosovo, selon le statut défini par la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies), les systèmes nationaux des qualifications (Bosnie-et-Herzégovine, Croatie, Serbie et Turquie), la flexicurité (Turquie) et l'évaluation des programmes (ancienne République yougoslave de Macédoine).

Les capacités institutionnelles en matière de stratégie publique ont pu être améliorées grâce au développement de réseaux thématiques destinés à faciliter l'échange de connaissances et d'enseignements sur la formation des enseignants, l'intégration sociale et l'éducation à l'esprit d'entreprise, ainsi que l'apprentissage mutuel en matière d'assurance qualité dans l'enseignement et la formation professionnels et la formation des adultes. Dans le cadre de sa stratégie à moyen terme 2010-2013, l'ETF a convenu avec la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances de l'Union européenne de préparer des évaluations nationales pour les pays candidats à l'adhésion et pour les pays potentiellement candidats à l'adhésion. L'objectif est de produire une analyse concise qui mette en lumière les principaux problèmes et les principaux défis en matière d'enseignement et de formation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, d'emploi et d'intégration sociale. Cette analyse servira lors de la procédure de programmation du développement des ressources humaines de l'IAP et permettra de préparer la participation future au Fonds social européen. Les évaluations de l'Albanie, du Monténégro et de la Serbie seront finalisées en 2010, tandis que celles de la Croatie, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine et de la Turquie le seront en 2011. Pour la Bosnie-et-Herzégovine et le Kosovo, il a été convenu que l'ETF poursuivrait les analyses nationales régulières réalisées tous les deux ans, la prochaine étant prévue pour 2010, dans le cadre du processus de Turin.

L'ETF a également convenu avec la DG Élargissement de participer à l'exercice de programmation du programme multibénéficiaires de l'IAP dans les domaines des «droits de l'homme, des minorités et des groupes vulnérables» et de la «compétitivité et de la compétence». Le soutien a commencé avec une participation active aux réunions du groupe de travail en 2009 et se poursuivra en 2010 par des contributions à la rédaction des concepts définitifs dans ces deux domaines.

Tableau 2: Résultats de l'ETF pour 2009 dans le secteur de l'élargissement en soutien de l'instrument de préadhésion

	Objectif Élargissement 2009	Élargissement 2009
Contrôles et analyses politiques	4	13
Renforcement des capacités	32	21
Soutien au cycle de programmation	9	13
Diffusion et travail en réseau	8	8
Total résultats Élargissement	53	55

La différence entre le nombre de résultats prévus et le nombre de résultats réalisés vient d'une augmentation des activités d'évaluation et d'analyse politiques. Elle se reflète également dans le nombre d'interventions liées au soutien de la Commission, par exemple,

au Kosovo (en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies - RCSNU).

Les interventions de l'ETF dans la région de l'IAP pour soutenir les politiques d'élargissement de l'UE ont englobé des actions multinationales ainsi que des initiatives plus précises, adaptées aux priorités nationales. Le ministère italien des Affaires étrangères a apporté son soutien, dans le cadre de l'Accord fiduciaire italien 2006-2008, pour la mise en œuvre du projet LEARN de l'ETF destiné au réseau d'enseignants et de formateurs de la région de l'IAP.

À la demande de la DG ENTR, l'ETF a rédigé les 2 chapitres horizontaux ainsi que la rubrique «Capital humain» de chacun des 7 chapitres consacrés aux pays dans le rapport 2009 sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Charte européenne des petites entreprises dans les Balkans occidentaux (*Progress in the implementation of the European Charter for Small Enterprises in the Western Balkans*).

### Faits marquants 2009: écoles innovantes<sup>14</sup>

La réforme des systèmes d'EFP des pays partenaires de l'ETF est en cours depuis plus d'une décennie. Au départ, les actions étaient axées sur la réforme des cursus des établissements d'enseignement professionnel et des centres de formation, afin de les aligner sur l'évolution des besoins du marché du travail. L'expérience a montré qu'une réforme de l'enseignement ne se limite pas à modifier les politiques, les règlements, les cursus et les matériels d'enseignement. Pour qu'une réforme ait un impact sur les étudiants et les stagiaires des formations professionnelles, il faut mettre l'accent sur les enseignants et les écoles.

Pour souligner l'importance des écoles, l'ETF a préparé, dans le cadre de son projet LEARN en Europe du Sud-Est, un recueil de bonnes pratiques d'innovation pour les écoles de la région. Ce recueil explique comment les écoles peuvent comprendre et percevoir leur propre modernisation afin de développer un intérêt partagé capable de stimuler la pensée novatrice. L'expérience met l'accent sur le développement des compétences des enseignants. Ce recueil est une excellente ressource pour les ministères nationaux de l'Éducation, les délégations de l'UE et les donateurs internationaux et bilatéraux. En regroupant les expériences d'écoles novatrices, le recueil offre un point focal et une plate-forme pour le dialogue et la gestion des connaissances en matière de réforme scolaire dans la région.

Les tableaux suivants décrivent les principales activités entreprises dans la région en 2009.

Région	Activités à l'échelon régional	N° des résultats de l'ETF <sup>15</sup>
Actions menées dans le cadre de l'élargissement	Les actions multinationales ont concerné quatre grands domaines de développement: apprentissage mutuel sur les développements de l'UE en matière d'enseignement professionnel; contribution de l'enseignement à l'intégration sociale; formation à l'esprit d'entreprise; et modernisation de la formation des enseignants. L'ETF a également entrepris une analyse des réformes mises en œuvre dans la région afin de contribuer aux rapports d'avancement de l'IAP.	1, 7, 12, 21, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 51, 52, 54,55

Pays	Activités à l'échelon national	Résultats
Albanie	Les activités de l'ETF ont contribué à la programmation, au renforcement des capacités et à l'élaboration de politiques grâce à des ateliers organisés sur les thèmes suivants: enseignement et apprentissage, politiques d'emploi et d'enseignement professionnel postsecondaire, préparation de termes de référence et contribution à une conférence nationale sur la formation professionnelle	4, 9, 42 43 44 50
Bosnie-et-Herzégovine	L'ETF a apporté son soutien à des ateliers de renforcement des capacités sur la certification et la validation des apprentissages et sur la formation des adultes, ainsi qu'à une manifestation sur l'éducation accessible à tous, à la programmation de l'IAP et à une étude de faisabilité sur la formation des adultes.	2, 18, 30, 41

<sup>14</sup> *Portraits of Innovative Schools in South Eastern Europe: An Anthology*, publié par David Oldroyd et Soren Nielsen. Publication à venir de l'ETF. Voir également le site Internet des projets de l'ETF: [http://www.etf.europa.eu/web.nsf/pages/Project\\_Learning-Teaching\\_EN?opendocument](http://www.etf.europa.eu/web.nsf/pages/Project_Learning-Teaching_EN?opendocument)

<sup>15</sup> Voir le détail de ces résultats à l'annexe G.

Croatie	Aide ciblée sur l'élaboration d'un SNQ et sur ses liens avec le Cadre européen des qualifications, ainsi que sur une révision des stages. Une enquête sur la transition entre l'école et le monde du travail a également été lancée. Elle sera finalisée en 2010.	8, 15
Ancienne République yougoslave de Macédoine	L'ETF a apporté son soutien à une analyse du développement des ressources humaines et à une série d'ateliers consacrés à l'évaluation collaborative (soutenue par l'ETF) de nouveaux cursus d'EFPP de quatre ans, afin d'enrichir la base d'informations sur la pertinence des nouveaux programmes.	6, 20
Kosovo (en vertu de la RCSNU 1244)	L'ETF a contribué à la programmation de la Commission en préparant des fiches pour soutenir la programmation de l'IAP et l'approche sectorielle pour l'enseignement. Des actions de renforcement des capacités et de conseil stratégique ont également été préparées dans les secteurs de l'emploi, de l'enseignement professionnel post-obligatoire et des systèmes nationaux des qualifications.	3, 17, 38, 39, 40
Monténégro	L'ETF a préparé des termes de référence pour l'aide de l'IAP dans le domaine de l'emploi et a participé à un comité d'évaluation des offres. Des activités de renforcement des capacités ont été entreprises par le biais d'une analyse des besoins de formation en fonction des compétences requises pour développer les entreprises, d'une analyse des cursus de formation des enseignants et d'un séminaire sur la formation des enseignants.	9, 10, 24, 45, 46, 47
Serbie	Les interventions ont associé un soutien à la Commission pour la préparation des termes de référence de la programmation de l'IAP, des ateliers pour le partage d'informations, des ateliers sur les politiques et une analyse nationale. Les principaux domaines politiques traités ont été les suivants: formation des adultes, système national des qualifications, formation dans le secteur touristique et intégration sociale par l'enseignement et la formation. Une visite d'étude en Croatie et en Slovénie a également été organisée pour les principales parties prenantes du système EFP.	5, 14, 34, 35, 36, 48, 49
Turquie	Les activités ont compris le soutien à la Commission avec le suivi de projets et d'ateliers destinés à favoriser la conception et la mise en œuvre de politiques dans les domaines de la formation des enseignants, de l'orientation professionnelle, de la segmentation des cursus en modules et de la professionnalisation de l'aide aux personnes âgées. En ce qui concerne le soutien apporté à l'Autorité de reconnaissance des qualifications professionnelles, il a surtout concerné des discussions sur le rôle des organismes de délivrance.	16, 17



## 2. Contribution à la prospérité et au développement des pays voisins

Dans les pays voisins, le soutien apporté par l'ETF à la Commission s'est notamment concrétisé par l'identification des besoins et par des notes d'informations nationales sur les tendances et les besoins en capital humain destinés au contrôle des plans d'actions des pays PEV. Les conseils de programmation spécifiques à l'Europe de l'Est ont notamment porté sur le Caucase, tandis que l'Ukraine a reçu de l'aide pour des projets de jumelage ainsi que pour la finalisation de la note de politique CE-Banque mondiale qui étayait le travail réalisé sur un nouvel accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine<sup>16</sup>. En République de Moldavie et en Géorgie, l'assistance de l'ETF a porté sur la mise en œuvre et la préparation de partenariats de mobilité.

Dans le cadre de la nouvelle politique de partenariat oriental, l'ETF a commencé à préparer son soutien aux plates-formes (ii) et (iv) qui seront disponibles à compter de 2010.

Dans la région sud des pays PEV, l'ETF a aidé la Commission en participant au développement de la programmation dans la région méditerranéenne, à la formation et à l'éducation au soutien budgétaire (Jordanie et Tunisie) et à l'évaluation continue de l'efficacité des mesures de réforme dans la région (Égypte, Jordanie). Suite à une demande de la DG EMPL, une analyse et un rapport transfrontaliers sur les ressources humaines et l'employabilité ont été préparés pour tous les pays partenaires participant au processus EuroMed (qui couvre les neuf pays PEV du sud et cinq pays de l'IAP). Le rapport a été présenté lors de la réunion du groupe de travail de haut niveau UpM - EuroMed «Emploi et travail», organisée au mois de novembre. L'ETF a également participé aux réunions du groupe de travail d'EuroMed sur la coopération industrielle, apportant notamment des contributions au sujet de l'indice politique, des «audits» actuellement en cours sur l'éducation à l'esprit d'entreprise et des compétences requises pour le développement durable. L'ETF a participé à des réunions nationales sur la Charte euro-méditerranéenne pour l'entreprise. Les neuf pays méditerranéens partenaires impliqués dans l'évaluation 2008 de la mise en œuvre de la charte ont organisé ces réunions avec les parties intéressées afin d'examiner les conclusions de l'évaluation, de faire le point sur les progrès à accomplir et d'envisager des activités de suivi, y compris dans les domaines de la formation à l'esprit d'entreprise et du développement des compétences.

Tout au long de l'année, des actions ont répondu aux demandes locales de soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques. Citons, parmi ces actions, des systèmes nationaux des qualifications dans la région méditerranéenne (Maroc, Tunisie, Jordanie, Égypte et Liban), l'apprentissage par les pairs dans le domaine de l'orientation professionnelle (Égypte), le partenariat social (Jordanie), l'étude de transition (Syrie), la gestion de la qualité (Géorgie), l'adéquation entre l'offre et la demande de formation (République de Moldavie), l'élaboration de normes professionnelles (Ukraine) et l'analyse des schémas nationaux de l'emploi et des marchés du travail dans les pays du partenariat oriental.

Tableau 3: Résultats de l'ETF pour 2009 en Europe de l'Est et dans la région méditerranéenne en faveur de l'instrument européen de voisinage et de partenariat

	Objectif Voisinage 2009	Voisinage 2009
Contrôles et analyses politiques	4	6
Renforcement des capacités	40	31

<sup>16</sup> Cf. le nouvel accord à l'adresse [http://ec.europa.eu/external\\_relations/ukraine/docs/2010\\_eu\\_ukraine\\_association\\_agenda\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/external_relations/ukraine/docs/2010_eu_ukraine_association_agenda_en.pdf)

Soutien au cycle de programmation	11	10
Diffusion et travail en réseau	8	10
Total résultats Voisinage	63	57

Une activité majeure associant les régions Élargissement et Voisinage a été lancée. Il s'agissait de développer et de promouvoir l'éducation à l'esprit d'entreprise en l'associant aux capacités des pays à élaborer et à mesurer des stratégies de renforcement du capital humain ciblées sur les petites entreprises, qui représentent une source majeure d'emplois et de croissance économique dans ces régions.

### Faits marquants en 2009: évaluation intermédiaire du voisinage

En 2009, l'ETF a soutenu la Commission européenne dans la préparation d'analyses sur l'évolution de la formation professionnelle dans neuf pays participant à l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP). Les analyses étaient fournies dans le cadre de l'évaluation intermédiaire de l'instrument européen de voisinage et de partenariat et ont mis en lumière les orientations et les priorités de réforme dans le domaine de l'enseignement et de la formation, ainsi que les secteurs qui ont besoin d'assistance extérieure supplémentaire.

L'ETF a pu évaluer les changements législatifs apportés, les réformes techniques mises en œuvre et les nouvelles politiques émergentes. Ses travaux seront finalisés en 2010 et concernent l'Arménie, l'Égypte, la Géorgie, la Jordanie, le Liban, la République de Moldavie, le Maroc, la Tunisie et l'Ukraine. Les rapports illustrent l'étendue et la diversité des modifications actuellement en cours dans le secteur de l'éducation dans les pays voisins, avec l'élaboration de systèmes nationaux des qualifications, des initiatives en faveur de la persévérance scolaire, le renforcement des liens entre monde du travail et éducation et des mesures visant à améliorer la gouvernance et la coordination. Les analyses montrent la capacité de l'ETF à soutenir la Commission européenne par le biais d'évaluations techniques de l'avancement des réformes en matière d'enseignement et de formation dans les pays visés par la politique de voisinage. Il est ainsi possible d'attribuer l'aide et les financements avec précision, conformément aux besoins des pays.

Les tableaux ci-dessous décrivent les principales activités entreprises dans la région du voisinage en 2009, ainsi que les résultats associés.

Région	Activités à l'échelon régional	N° des résultats de l'ETF <sup>17</sup>
IEVP EST	L'ETF a entrepris un certain nombre d'activités multinationales dans la région du voisinage afin de partager l'expérience acquise entre les pays qui ont les mêmes besoins de réforme. Les actions multinationales avaient pour but d'exploiter les intérêts partagés dans chacun des grands secteurs de la région. Dans l'Est, le soutien en termes de renforcement des capacités et de développement de politiques a concerné la création de systèmes nationaux des qualifications par le biais d'un séminaire régional à Moscou et d'une visite d'étude aux Pays-Bas. Les évaluations des marchés du travail ont également suivi une approche régionale, avec des évaluations nationales pour chacun des six pays du Partenariat oriental et une évaluation par les pairs d'une publication régionale.	57, 89, 88, 104, 109
IEVP SUD	Une série de manifestations de renforcement des capacités dans le secteur de l'apprentissage en ligne, ainsi que des études régionales sur la formation des adultes, le partenariat social (financée par le projet Meda-ETE) et l'évaluation régionale de la capacité d'insertion professionnelle pour l'Union pour la Méditerranée. Un séminaire régional sur les qualifications a eu lieu en Tunisie au mois de décembre pour préparer un nouveau projet sur les qualifications régionales prévu pour 2010. Le projet Meda-ÉTÉ a tenu son dernier forum annuel pour diffuser et échanger les résultats obtenus.	59, 60, 61, 87, 112

<sup>17</sup> Voir le détail de ces résultats à l'annexe G.



Pays	Activités à l'échelon national	Résultats de l'ETF
Arménie	Les interventions de l'ETF ont notamment concerné la préparation de mesures de soutien dans le cadre du cycle de programmation, ainsi que des ateliers et des séminaires sur les politiques de développement du capital humain, l'encadrement et la formation des formateurs du nouveau conseil scolaire avec la participation d'employeurs.	62, 63, 64, 93, 96, 111.
Azerbaïdjan	Des représentants azéris se sont joints aux activités régionales menées par l'ETF, avec notamment la participation de membres du ministère de l'Éducation à une visite d'étude internationale aux Pays-Bas et au séminaire régional organisé à Moscou.	65
Belarus	L'ETF a mené des actions d'analyse et d'information, avec la finalisation d'un rapport sur l'enseignement et la formation qui a fait l'objet d'un débat, et l'élaboration d'un rapport sur le marché du travail. Un atelier sur les qualifications a été organisé avec la participation d'autres pays de la région PEV de l'Est.	58, 71, 91
Géorgie	L'ETF est intervenue, d'une part, pour soutenir la Commission dans la conception de programmes d'assistance et le renforcement des capacités en matière de politique de l'emploi et d'assurance qualité, et, d'autre part, pour apporter des conseils stratégiques au ministère de l'Éducation et des Sciences au sujet de la nouvelle stratégie sectorielle, en favorisant notamment le dialogue entre les multiples parties prenantes. L'ETF a aidé la Commission à préparer le partenariat sur la mobilité.	67, 68, 90, 92, 94, 95, 101, 110
République de Moldavie	L'ETF a participé à un certain nombre d'actions d'information et de renforcement des capacités dans le domaine des systèmes de qualifications et de la validation des acquis, dans le cadre des contributions de l'ETF au partenariat sur la mobilité.	78, 79, 102, 105, 106, 107
Ukraine	L'ETF a soutenu la Commission dans une initiative de jumelage, ainsi que pour la finalisation de la note politique Commission européenne-Banque mondiale. L'ETF a également continué à soutenir le renforcement des capacités dans les domaines de l'analyse de la demande, des profils d'emploi et des systèmes nationaux des qualifications.	82, 83, 84, 99,
Égypte	L'ETF a apporté des conseils stratégiques en matière de systèmes nationaux des qualifications et d'orientation professionnelle, en organisant également des ateliers de renforcement des capacités sur ces thèmes. Dans le cadre du projet sur les compétences et la migration cofinancé par le Fonds fiduciaire italien, l'ETF a organisé un certain nombre d'ateliers et rédigé une note méthodologique sur l'élaboration des profils professionnels. Comme les années précédentes, le soutien à la Commission s'est concrétisé par une évaluation de la réforme de l'EFP menée dans le pays et par la contribution du projet d'EFP Meda à cette réforme.	10, 98, 75, 74, 73, 72, 56
Jordanie	L'ETF a apporté son soutien à la Commission par le biais de la préparation de termes de référence et d'une aide au renforcement des capacités des parties prenantes nationales axée sur les systèmes nationaux des qualifications et sur les questions de qualité, sans oublier une visite d'étude sur le partenariat social.	76, 77, 97
Liban	L'ETF a organisé un atelier de renforcement des capacités consacré aux compétences de gestion d'entreprise pour les conseillers d'orientation professionnelle.	86
Maroc	L'ETF a soutenu le renforcement des capacités avec une visite d'étude sur l'analyse des besoins de formation en matière d'éducation à l'esprit d'entreprise, un soutien apporté au service national d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) pour la création de systèmes nationaux des qualifications, et l'encadrement du personnel du conseil de l'enseignement supérieur dans le domaine des études de suivi.	80, 81, 85
Syrie	L'ETF a centré son action sur une étude relative à la transition entre enseignement et emploi. Elle a animé des réunions interministérielles et formé le personnel local à la réalisation de l'étude.	66, 108
Tunisie	L'ETF a apporté de l'aide aux parties prenantes locales en organisant des ateliers de diffusion des informations et en favorisant la création de systèmes de qualifications.	69, 70, 103



### 3. Contribution au développement du capital humain en Asie centrale

En Asie centrale, l'ETF a soutenu la Commission et le renforcement des capacités en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques, tout en favorisant l'échange d'informations et d'idées stratégiques.

L'ETF a soutenu la Commission au Turkménistan en participant au dialogue sur l'orientation potentielle de l'aide de l'UE au développement du capital humain et en s'associant à des parties prenantes nationales sur une analyse de base du système d'EFP.

En Ouzbékistan, l'ETF a participé à l'identification d'interventions dans le secteur de la formation à la gestion pour les petites et moyennes entreprises en 2010-2011, ainsi que dans le secteur de l'éducation accessible à tous. Le Kazakhstan et le Kirghizistan ont également bénéficié d'aide pour l'identification ou la définition d'interventions. Des actions de renforcement des capacités ciblées sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques en matière de développement des établissements de formation professionnelle pour l'apprentissage tout au long de la vie ont été organisées dans le cadre d'une nouvelle initiative multinationale impliquant le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan (mais également ouverte au Turkménistan et à l'Ouzbékistan si ces pays le souhaitent). Dans le secteur des systèmes nationaux des qualifications, le renforcement des capacités s'est poursuivi au Kazakhstan au Kirghizistan et au Tadjikistan. Comme les années précédentes, l'ETF a mis l'accent sur les actions favorisant les échanges et les possibilités d'apprentissage par les pairs au niveau régional. Une note d'information politique, basée sur un projet multinational antérieur consacré au développement de compétences pour la réduction de la pauvreté (2007-2009), a été finalisée et diffusée.

En outre, à la demande de parties prenantes nationales du Kirghizistan, une nouvelle action a été lancée dans le domaine de l'orientation professionnelle. L'ETF a également participé activement à la réunion sur l'initiative en matière d'éducation organisée en juin 2009 à Bruxelles, en apportant des contributions et en participant à l'élaboration du projet de l'ICD relatif à la plateforme éducative pour l'Asie centrale.

Tableau 4: Résultats 2009 de l'ETF en Asie centrale dans le cadre de l'instrument de financement de la coopération au développement

	Coopération au développement Objectif 2009	Coopération au développement Résultats 2009
Contrôles et analyses politiques	2	4
Renforcement des capacités	19	16
Soutien au cycle de programmation	5	6
Diffusion et travail en réseau	4	5
Total des résultats pour la coopération au développement	30	31

## Faits marquants en 2009: Turkménistan<sup>18</sup>

En 2009, l'ETF a débuté une évaluation du système d'EFP du Turkménistan par le biais d'une procédure de consultation avec les parties prenantes locales. Cette procédure a donné lieu à l'élaboration d'un programme national de renforcement des capacités axé sur les questions de qualité, de partenariat social et de gestion des réformes. Les résultats des projets de l'ETF dans le reste de la région, notamment en matière de systèmes nationaux des qualifications et de développement des compétences pour la réduction de la pauvreté, sont diffusés auprès des fonctionnaires et du personnel enseignant du Turkménistan. L'objectif est d'utiliser ce programme pour identifier des activités éducatives et politiques susceptibles de bénéficier du soutien de l'ETF dans un avenir proche.

Pour présenter les développements en cours aux parties prenantes du Turkménistan, l'ETF a fait participer le pays à des activités régionales et internationales d'apprentissage par les pairs consacrées à l'EFP. La contribution de l'ETF en 2009 a montré sa capacité à soutenir la Commission européenne dans ses activités de coopération pour le développement sur le terrain au moment du lancement d'un programme d'aide extérieure auprès d'un pays partenaire.

Les tableaux ci-dessous décrivent les principales activités entreprises en Asie centrale en 2009, ainsi que les résultats associés.

Région	Activités à l'échelon régional	N° des résultats de l'ETF <sup>19</sup>
Soutien à la coopération pour le développement en Asie centrale	L'ETF a conduit une série d'interventions transnationales pour faciliter le partage de connaissances et d'expériences entre les parties prenantes des régions engagées dans des réformes similaires. Des ateliers régionaux ont été organisés pendant toute l'année pour permettre le partage d'informations au sein de la communauté des donateurs au sujet des systèmes nationaux des qualifications, du développement scolaire et des méthodes d'enquête.	121, 139, 140, 141

Pays	Activités à l'échelon national	Résultats
Kazakhstan	Les activités nationales mises en œuvre avaient pour but de renforcer les capacités des parties prenantes en matière de développement de systèmes nationaux des qualifications et d'aider la délégation de l'UE à élaborer des termes de référence pour une intervention de l'ICD sur la réforme de l'enseignement professionnel. Une série de groupes de réflexion nationaux, regroupant des législateurs, des partenaires sociaux ainsi que des directeurs, enseignants et élèves d'établissements scolaires, a été organisée dans le cadre de l'introduction de l'initiative de développement scolaire.	123, 130, 131, 132, 138
Kirghizistan	Les actions ont concerné toute une série d'activités thématiques, notamment une participation au dispositif de soutien au programme sectoriel. Des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés sur le thème des systèmes nationaux des qualifications, en vue de l'élaboration de normes professionnelles pour la création de cursus basés sur les compétences. À la demande de partenaires nationaux, l'ETF a lancé une nouvelle action sur l'orientation professionnelle dans une optique d'apprentissage tout au long de la vie, avec l'élaboration d'un concept national et d'activités de renforcement des capacités. L'ETF a également organisé une série de groupes de réflexion nationaux pour soutenir l'introduction du projet de développement scolaire. L'ETF a participé à l'évaluation du secteur de l'éducation au Kirghizistan réalisée par l'OCDE. Elle était chargée de rédiger le chapitre consacré à l'enseignement et la formation professionnels. À la demande de parties prenantes nationales, l'ETF a organisé un séminaire pour présenter à la communauté des donateurs le projet de développement des compétences pour réduire la pauvreté. Certains donateurs ont fait des exposés sur des	114, 115, 122, 125, 126, 127, 137, 141

<sup>18</sup> Cf. la page du projet de l'ETF sur le Turkménistan:  
[http://www.etf.europa.eu/Web.nsf/pages/Eastern\\_Europe\\_and\\_Central\\_Asia\\_Turkmenistan\\_EN?Opendocument&c=TKN](http://www.etf.europa.eu/Web.nsf/pages/Eastern_Europe_and_Central_Asia_Turkmenistan_EN?Opendocument&c=TKN)

<sup>19</sup> Voir le détail de ces résultats à l'annexe G.

	thèmes associés.	
Tadjikistan	Les activités ont porté sur la validation de l'évaluation du marché du travail réalisée pendant l'année. Le séminaire de validation a été organisé en coopération avec l'OIT qui avait travaillé sur des questions similaires. L'ETF a également organisé une série d'ateliers de renforcement des capacités sur le thème des systèmes nationaux des qualifications; des groupes de réflexion sur l'initiative de développement scolaire; ainsi qu'une conférence nationale sur le développement scolaire avec des représentants des principaux groupes de parties prenantes (législateurs, partenaires sociaux, directeurs d'établissements d'enseignement professionnel).	124, 128, 129, 142
Turkménistan	L'ETF a accru son engagement au Turkménistan. Elle a notamment préparé des termes de référence (en coopération avec la DG AidCo) pour une intervention de l'ICD sur l'enseignement professionnel, et organisé une série d'ateliers de renforcement des capacités pour les parties prenantes du Turkménistan afin de les préparer aux futures actions de l'ICD. Ces ateliers ont notamment porté sur la gouvernance de l'EFP, les questions du marché du travail et une introduction aux systèmes nationaux des qualifications. L'ETF a également lancé une étude sur l'enseignement professionnel et le marché du travail.	113, 120, 117, 118, 119, 136
Ouzbékistan	L'ETF a travaillé sur l'échange d'informations avec les donateurs et aidé la DG AidCo sur deux interventions de l'ICD en matière d'éducation accessible à tous et de formation à la gestion.	133, 134, 135

## 4. Soutien à l'innovation et à l'apprentissage

Dans le cadre de ses travaux, l'ETF a entrepris une série d'actions visant à enrichir la base d'informations destinée aux interventions sur les politiques de développement du capital humain. Le programme d'innovation et d'apprentissage a pour but de tirer des enseignements des liens entre innovation, emploi et éducation dans les pays partenaires. En cela, le programme d'innovation et d'apprentissage contribue au développement de l'expertise et à la gestion des connaissances.

Le programme a pour but de faire de l'ETF un lieu de discussion pour la communauté internationale sur les questions de développement du capital humain. Le programme représente 20 % du budget de l'ETF et devrait apporter des enseignements utiles pour la Commission européenne, les pays partenaires participant au programme d'assistance extérieure de l'UE et les travaux de l'ETF elle-même. En 2009, le programme a fonctionné par l'intermédiaire d'une série de **communautés de pratique** et de **projets spécifiques**. Les projets couvraient les domaines suivants:

- enseignement et compétitivité;
- contribution de l'apprentissage tout au long de la vie à la flexibilité et à l'emploi sur les marchés du travail des pays partenaires;
- les femmes et le travail dans la région méditerranéenne;
- enquêtes sur le développement du capital humain.

Les communautés de pratique ont été créées pour évaluer les connaissances et l'expérience en matière de développement du capital humain dans les domaines suivants:

- reconnaissance des acquis, y compris l'assurance qualité, les systèmes des qualifications et le cadre européen des qualifications (CEQ);
- enseignement et développement;
- emploi;
- transition entre enseignement et monde du travail;
- indicateurs et critères de référence;
- enseignement supérieur et tertiaire.

Le programme d'innovation et d'apprentissage de l'ETF comporte des actions pluriannuelles réalisées dans le cadre des perspectives à moyen terme. Un aperçu détaillé des résultats du programme d'innovation et d'apprentissage (PIA) 2007-2010 sera inclus dans le rapport annuel 2010 de l'ETF.

	Objectif PIA 2009	Résultat PIA 2009
Innovation et apprentissage	9	13

Les résultats du programme d'innovation et d'apprentissage pour 2009 comprennent quatre projets, six communautés de pratique et trois conférences pour favoriser la gestion des connaissances avec des pays partenaires. Les conférences ont été réalisées en association avec le Parlement européen, la Commission européenne, les pays partenaires et les États membres de l'UE sur le thème du cadre européen des qualifications (janvier) et des liens entre monde du travail et enseignement (décembre). Le programme d'innovation et d'apprentissage a également accueilli une conférence internationale sur les schémas d'innovation dans le secteur de l'apprentissage. L'ETF a aussi été invitée par le *European Journal of Education* à présenter ses activités de soutien au développement du capital humain.

## Faits marquants de l'ETF en 2009: promotion de l'innovation

### Apprentissages novateurs dans une économie mondialisée

Une centaine d'universitaires et de législateurs du monde entier se sont réunis à Turin au mois de septembre pour débattre des dernières recherches et innovations dans le domaine des programmes d'apprentissage. La conférence était organisée par l'ETF, le réseau international pour l'apprentissage novateur (*International Network on Innovative Apprenticeships – INAP*<sup>20</sup>), VETNET<sup>21</sup> et le groupe de recherche sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels de l'université de Brême<sup>22</sup>.

Partout dans le monde, les programmes d'apprentissage retrouvent une nouvelle jeunesse. Cette tendance confirme l'importance que prend l'apprentissage basé sur la pratique dans le monde entier. La croissance rapide de la population de jeunes dans de nombreux pays est un des catalyseurs de l'intérêt croissant porté aux programmes d'apprentissage. La demande des employeurs pour des enseignements et des formations mieux adaptés au marché du travail en est un autre facteur.

Il est clair que l'accent doit être mis sur le rôle des employeurs dans l'apprentissage. De nombreuses études se sont déjà penchées sur le point de vue des étudiants et des enseignants. Les programmes d'apprentissage et de formation en milieu de travail facilitent grandement la transition entre le monde de l'enseignement et le monde du travail. Ce thème est très important pour les pays aidés par l'ETF. La conférence leur a donné la possibilité d'accéder à des perspectives mondiales contemporaines et a également permis d'accroître la visibilité des actions de l'UE.

## Soutien à la Commission en 2009

Cette section décrit les activités réalisées par l'ETF en 2009 pour aider la Commission.

### Demandes de la Commission en vue d'un soutien au cycle de programmation de l'UE

Le nombre de demandes de la Commission en vue d'un soutien au cycle de programmation a légèrement chuté, passant de 111 en 2008 à 101 en 2009. Vingt-neuf demandes datant de 2008 se sont poursuivies en 2009. Les 72 autres ont été reçues en 2009. Sur ces 72 demandes, 17 étaient destinées au Kosovo (en vertu de la RCSNU 1244). Les demandes de la Commission ont été traitées pour tous les pays à l'exception de l'Azerbaïdjan, du Kirghizistan, de la République de Moldavie, de la Syrie, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan.

Au total, 56 % des demandes concernaient les pays de l'Élargissement (légère baisse par rapport à 2008), 40 % les pays visés par la politique de voisinage (légère augmentation) et 4 % la coopération pour le développement (légère baisse). Lancées à la fois par les délégations de l'UE et par les DG de Bruxelles, les demandes étaient réparties entre les différentes fonctions du cycle de gestion des projets. Une liste complète des demandes reçues et traitées pendant l'année figure en annexe. Les nouvelles demandes reçues en 2009 provenaient de 30 sources différentes au sein de la Commission européenne ou dans les délégations de l'UE dans les pays partenaires.

<sup>20</sup> Le réseau international pour l'apprentissage novateur (*International Network on Innovative Apprenticeship – INAP*) est une association de chercheurs et d'instituts de recherche qui se consacre à l'enseignement et à la formation professionnels. <http://www.innovative-apprenticeship.net/>

<sup>21</sup> VETNET est un réseau européen de recherche sur l'enseignement et la formation professionnels, qui est membre de l'*European Education Research Association (EERA)*. <http://www.vet-research.net/>

<sup>22</sup> <http://www.itb.uni-bremen.de/tt-tvet/>

Répartition des demandes de la Commission européenne par instrument d'aide extérieure et par domaine de soutien au cycle de projet, 2009

	Élargissement	Voisinage	Coopération au développement	Assistance technique	Total général
Programmation	9	3			12
Identification	3	3			5
Formulation	8	13	1		21
Financement	-	-	-	-	-
Mise en œuvre	6	3			8
Suivi	2	3			3
Évaluation	2		2		4
Étude du contenu	16	1			15
Conseil stratégique	8	13	1		22
Diffusion	2	1		1	3
	<b>56</b>	<b>40</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>101</b>

#### Autres demandes de la Commission

Pendant l'année, la DG EAC a également demandé à l'ETF d'aider la Commission en participant au dialogue sur la dimension extérieure du cadre européen des qualifications et de préparer une étude sur les relations entre monde des affaires et enseignement dans tous les pays partenaires. Ces deux demandes sont de bons exemples des actions plus complexes et plus stratégiques envisagées pour l'ETF en vertu du nouveau règlement et de l'utilisation que la Commission européenne peut faire de l'ETF en tant que centre d'expertise.





## PARTIE B – COMMUNICATION DE LA FONDATION

En 2009, les activités de communication de l'ETF ont été basées sur les objectifs globaux de la politique et de la stratégie de communication, c'est-à-dire: soutien à la formulation de politiques et partage des connaissances dans le domaine de compétence de l'ETF.

Conformément à la nouvelle mission élargie de l'ETF telle qu'elle est définie par le nouveau règlement entré en vigueur en janvier 2009, les activités de communication visent également à améliorer l'impact de l'aide extérieure de l'UE en informant sur les projets, les résultats et la valeur ajoutée de l'ETF.

En outre, conformément aux objectifs de la Commission européenne (adopter une approche intégrée de l'information et encourager le dialogue et le débat avec les citoyens de l'UE en général et avec les citoyens du pays hôte de l'ETF en particulier), un certain nombre d'activités de communication ont été lancées.

L'unité «Communication» de l'ETF a participé à un certain nombre d'événements, d'activités médiatiques, de révisions et de mises à jour de sites Internet, sans oublier les publications. L'unité a également lancé et mené à bien un grand projet de redynamisation de l'image de marque de l'ETF.

### Faits marquants en 2009: Afficher l'évolution de l'Europe aux yeux du monde

#### Lien vers une économie mondialisée: le cadre européen des certifications

En coopération avec la Commission européenne et le Cedefop, l'ETF a organisé la conférence sur le CEC consacrée au lien vers une économie mondialisée (*Linking to a globalised world*) dans le cadre du soutien apporté par l'ETF au CEC. Jan Andersson, président de la commission Emploi et affaires sociales du Parlement européen, a accueilli la manifestation au Parlement européen, tandis que la présidence tchèque de l'UE mentionnait la conférence dans son calendrier.

Ondřej Liška, ministre de l'Éducation de la République tchèque, Ján Figel, commissaire européen chargé de l'éducation et de la culture, et Hugues Mingarelli, directeur général adjoint de la DG Relations extérieures de la Commission, ont fait des allocutions liminaires. Plus de 60 pays ont participé à la conférence, notamment tous les États membres de l'UE, des pays partenaires de l'UE dans les Balkans occidentaux, dans les régions visées par la politique de voisinage de l'UE et en Asie centrale, ainsi que des pays du monde entier qui ont déjà (ou s'apprentent à avoir) un cadre national des certifications.

La conférence a permis de montrer que les cadres des qualifications reflètent un schéma commun à la législation éducative du monde entier. Le nombre de pays dotés d'un tel cadre a augmenté au cours des deux dernières décennies et l'expérience de leur mise en œuvre s'est développée. Le potentiel de partage d'expériences et de connaissances entre les pays et les systèmes est donc maintenant substantiel, ce qui pourrait s'avérer bénéfique à la fois pour les pays développés et pour les pays en développement.

Le CEC est donc susceptible d'interagir avec d'autres cadres nationaux et régionaux, soit comme source d'informations et de méthodes, soit comme élément de référence international. De nombreuses tentatives ont été lancées pour la création de cadres régionaux des qualifications, notamment dans le sud de l'Afrique et dans les Caraïbes. Le CEC est le premier exemple réussi de «méta-cadre», capable de faire le lien entre les différents secteurs de l'éducation de plusieurs pays. La conférence a permis d'établir une base d'apprentissage mutuel entre l'UE et le reste du monde, que ce soit au sujet de l'impact potentiel du CEC ou des enseignements tirés de la mise en œuvre de cadres des certifications dans d'autres pays du monde.

### 1. Publications et périodiques

Au cours de l'année 2009, l'ETF a produit et diffusé 25 publications, six brochures d'information ciblées sur des projets de l'ETF dans différentes langues, quatre rapports et brochures ainsi que des rapports nationaux pour chacun des pays partenaires.

Par ailleurs, la demande de soutien de l'unité «Communication» pour la production de publications internes de qualité, comme, par exemple, le nouveau lexique destiné au personnel, a également augmenté.

L'année 2009 a également vu le lancement des «notes d'information stratégique» de l'ETF, une nouvelle série de documents spécialisés, courts et accessibles, destinés à fournir aux législateurs des exemples des projets et des travaux menés à bien par l'ETF. Les notes d'information stratégique devraient permettre à l'ETF de contribuer à la base de connaissances internationales sur le développement du capital humain et de faire le point sur ses propres connaissances.

Quatre numéros ont été produits en 2009 sur les sujets suivants:

- formation novatrice pour la réduction de la pauvreté dans les régions rurales d'Asie centrale;
- enseignement et apprentissage dans les systèmes modernes d'enseignement et de formation professionnels;
- développement de fonctions d'observation;
- perfectionnement des enseignants professionnels dans une perspective d'apprentissage stratégique.

Tous ces documents ont été imprimés et distribués dans le cadre de réunions spécifiques, mais ils ont surtout été diffusés par e-mail (à plus de 3 000 destinataires) et sur le site Internet. Des traductions ont également été fournies dans les langues concernées. Quatre numéros du magazine de l'ETF, **Live and Learn**, ont été publiés en 2009. Plus de 5 500 exemplaires imprimés de la version anglaise ont été envoyés à des destinataires ciblés, tandis que des traductions en russe, en arabe, en français et en italien étaient mises à disposition sur le site Internet. Une nouvelle version Internet plus conviviale du magazine a été lancée à l'automne pour les traductions.

**INSIGHT**, le bulletin d'information interne du personnel de l'ETF a subi un lifting en début d'année afin de le rendre plus convivial. Quatre numéros ont été publiés en 2009, ainsi qu'un supplément sur les questions administratives importantes.

En 2009, l'ETF a commencé à envisager sérieusement la publication de documents commerciaux. Elle a pris contact avec un éditeur qui s'est montré intéressé par la production d'une publication sur les cadres nationaux des certifications au nom de l'ETF. Le Forum des éditeurs de l'UE de l'Office des publications de l'Union européenne (basé à Luxembourg) apporte son soutien à ce nouveau projet. La mise sur le marché du document est prévue pour le milieu de l'année 2010.

Le comité de rédaction de l'ETF 2009-2011 s'est réuni pour la première fois au mois de mai. Neuf membres extérieurs, sélectionnés suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé fin 2008, ont discuté de questions stratégiques relatives aux publications de l'ETF. Ils ont également, tout au long de l'année, évalué et émis des recommandations sur une dizaine de rapports et de notes d'information stratégique de l'ETF.

## 2. Site web et multimédias

L'année 2009 a été une année d'évolution majeure en ce qui concerne la présence de l'ETF sur Internet. Outre les mises à jour régulières des actualités, de nombreuses pages statiques du site ont été actualisées dans différentes langues afin de refléter la refonte du règlement instituant l'ETF. Des pages nationales et thématiques ont également été créées pour présenter les actions opérationnelles de la Fondation. Les médias sociaux jouent également un rôle croissant dans la visibilité de l'ETF sur l'internet, avec la diffusion régulière d'informations sur différents réseaux tels que YouTube, Twitter, Linked-in et Wikipédia.

L'année 2009 a vu le lancement de plusieurs mini-sites spécialisés, notamment un site réservé aux membres du conseil de direction, un autre spécialement conçu pour favoriser le débat mondial sur les cadres nationaux des certifications, et une nouvelle fonction appelée ETFtweets, destinée à accroître la présence de l'ETF sur Twitter. L'ETF a également créé un forum de discussion pour d'autres agences de l'UE sur les questions liées à Internet. Un audit complet du site de l'ETF a été réalisé au deuxième semestre 2009. Il devrait conduire à des

évolutions majeures dans les deux années à venir. Les travaux à ce sujet ont commencé en 2009. Sur le front du multimédia, le film intitulé *The Kyrgyz ice-cream seller* (le vendeur de glace kirghize) est terminé et a été diffusé lors de différentes manifestations et réunions, notamment à la réunion du conseil de direction au mois de juin.

L'unité «Communication» de l'ETF s'est également formée à la préparation de résumés visuels pour les réunions. Elle a notamment produit des diaporamas pour quatre manifestations.

### 3. Manifestations et visites

Plusieurs grandes conférences ont été organisées en 2009, notamment la conférence régionale de clôture du projet MEDA-ETE à Turin au mois d'avril, la conférence *European Qualifications Framework – Linking to a globalised world* (cadre européen des certifications – lien vers une économie mondialisée) et la conférence *Education and Business Cooperation* (coopération entre enseignement et monde des affaires), ces deux dernières conférences ayant eu lieu au Parlement européen de Bruxelles en janvier et en décembre 2009.

À l'occasion de la Journée de l'Europe le 9 mai, l'ETF a organisé un concours photo sur le thème «Turin en Europe». Les meilleures photos ont été affichées dans la ville tandis que la photo gagnante était reproduite sur une immense banderole.

Le **conseil de direction** a participé à trois réunions statutaires en avril, juin et novembre. La première réunion a permis de sélectionner la nouvelle directrice de l'ETF qui a pris ses fonctions en juillet. Les membres du conseil de direction se sont également joints à des représentants d'organisations internationales et de pays partenaires, à trois reprises à l'automne, pour discuter des perspectives à moyen terme pour la période 2010-2013 et du programme de travail 2010 de l'ETF.

L'ETF était présente lors de nombreux salons organisés tout au long de l'année 2009. Parmi ces manifestations figurent notamment la journée porte ouverte du **Centre commun de recherche** de l'UE, à Ispra, au mois de mai, la Nuit des chercheurs du Piémont, à Turin, au mois de septembre, le salon du livre de Francfort, en octobre, les **Journées du développement européen**, à Stockholm, en octobre, le troisième Forum mondial de l'**OCDE** organisé en Corée du Sud, en octobre, et enfin *EU agencies – partners in accession* (agences communautaires: partenaires en matière d'adhésion), organisé à Lisbonne au mois de novembre.

À Bruxelles, les contacts avec les institutions européennes continuent à se renforcer grâce à la présence de l'ETF dans la ville. L'agent de liaison a établi et entretenu des contacts avec un certain nombre de directions générales de la Commission, ainsi qu'avec plusieurs de ses homologues au Parlement européen.

## Faits marquants en 2009: réponse à la crise

### Partenariats entre éducation et entreprises

En décembre 2009, en coopération avec la Commission européenne et avec le Parlement européen, l'ETF a animé une conférence internationale intitulée *Education & Business Cooperation - New Skills for New Jobs in a Globalised World* (Coopération entre éducation et entreprises – nouvelles compétences pour de nouveaux emplois dans une économie mondialisée). La manifestation s'est appuyée sur les priorités établies par les présidences tchèque, suédoise et espagnole de l'UE ainsi que sur l'Année européenne de la créativité et de l'innovation. Elle a attiré 160 délégués de 46 pays.

La conférence avait pour but de mobiliser et de promouvoir le dialogue entre le monde des entreprises et celui de l'enseignement. Avec la crise économique mondiale actuelle, les décisionnaires doivent garantir la capacité d'insertion professionnelle de leurs concitoyens et mettre en place les bases de cadres sociaux cohérents. Ce défi est aggravé par une concurrence mondiale croissante, des technologies de l'information et de la communication en constante évolution, une évolution démographique défavorable et la nécessité de protéger l'environnement. La conférence a abouti aux conclusions suivantes:

- le moment est idéal pour développer la coopération entre le monde de l'éducation et celui des entreprises;
- la dimension extérieure de la politique communautaire met en lumière l'importance attachée à la coopération entre éducation et entreprises;
- la coopération entre éducation et entreprises implique la gestion d'interactions tacites et complexes;
- il est indispensable d'instaurer des partenariats, une coopération et un dialogue régulier entre l'éducation et la société en général pour pouvoir relever les défis d'une économie mondialisée en évolution constante;
- la crise économique exacerbe ces problèmes; dans ce contexte, l'éducation et la formation ont été reconnues comme des facteurs clés de la reprise économique;
- les problèmes liés à la capacité d'insertion professionnelle et la redéfinition des compétences clés d'une citoyenneté active sont deux éléments essentiels du dialogue et de la coopération entre le monde de l'éducation et celui des entreprises;
- un partenariat durable nécessite une confiance mutuelle, des intérêts communs et un bon niveau de responsabilisation.

La conférence a permis aux parties prenantes internationales de mettre en lumière le besoin croissant d'interaction entre le monde des entreprises et celui de l'éducation pour faire face à la crise. Suite à cette conférence, l'ETF va lancer, en 2010, une grande analyse des liens entre entreprises et éducation dans les pays partenaires.

## 4. Presse et médias

Pour la première fois de son histoire, Euronews a consacré plusieurs émissions à l'ETF suite à des visites en Jordanie et en Arménie. La première émission était consacrée à un projet de formation à l'esprit d'entreprise en Jordanie, tandis que la deuxième avait pour thème la réforme des établissements d'enseignement professionnel en Arménie.

À l'occasion du lancement d'un projet sur les partenariats sociaux en Arménie, l'ETF a invité un groupe de journalistes européens à visiter le pays. Il en a résulté une interview en direct sur Radio 24, en Italie, suivie d'émissions plus longues, des articles de journaux danois ainsi qu'un intérêt prononcé de la part des médias arméniens (chaînes de télévision, radios et journaux locaux).

À deux reprises, des publicités ont été insérées dans le magazine du Parlement (qui cible le public institutionnel de l'UE) sur le rôle de l'éducation à l'heure de la crise financière et sur l'importance de l'éducation à l'esprit d'entreprise.

Un certain nombre de manifestations organisées par l'ETF ont attiré l'attention de chaînes de télévision, de stations de radio et de journaux et plusieurs membres du personnel de l'ETF ont été interviewés par la presse en Albanie, en Égypte, en Tunisie et au Maroc. Le site Internet de University World News a également publié un article sur l'ETF.

# **PARTIE C: APPRENTISSAGE ORGANISATIONNEL: RENFORCEMENT DU SAVOIR ET DES SYSTÈMES DE L'ETF**

## **Gouvernance, gestion et contrôles internes**

### **1. Structure de gouvernance des parties prenantes**

#### **Participation des membres du conseil de direction aux activités de l'ETF**

Les membres du conseil de direction ont activement participé à différentes activités. Sept d'entre eux ont participé aux manifestations de l'ETF en mettant leur savoir d'États membres à la disposition des pays partenaires, particulièrement dans les régions PEV/Est et Sud. Leurs contributions ont été évaluées de manière très positive. Cette attitude reflète une nouvelle forme de coopération avec les parties prenantes des États membres. L'objectif est de mieux partager les connaissances des États membres avec les pays partenaires afin de renforcer d'éventuelles complémentarités. Dans le cadre de cet objectif, l'ETF a distribué, au mois de novembre, un questionnaire aux membres du conseil de direction afin d'identifier les initiatives des États membres dans les régions de l'ETF en vue d'éventuelles coopérations futures.

Un programme institutionnel de visite à des institutions françaises travaillant dans les domaines d'expertise de l'ETF a eu lieu avec l'aide du membre français du conseil de direction. L'objectif était d'identifier les domaines de collaboration dans les pays partenaires. De même, sous la présidence suédoise, le directeur s'est adressé aux ambassadeurs de l'UE à Rome.

La nouvelle approche de la Fondation vient compléter la participation directe des membres du conseil de direction aux activités de l'ETF et permet la création de partenariats structurés à long terme avec les États membres.

Un nouvel accord de siège a été signé avec le gouvernement italien et deux réunions avec le ministre italien des Affaires étrangères ont eu lieu avec l'aide du membre italien du conseil de direction. En outre, un comité de quatre membres du conseil de direction (France, Allemagne, Espagne et un des experts indépendants nommés par le Parlement européen) a été créé pour fournir des suggestions en vue de la future action de l'ETF dans le cadre de la procédure de consultation sur les perspectives à moyen terme pour la période 2010-2013 et sur le programme de travail 2010.

#### **Partenariats institutionnels**

Quatre accords de coopération (conformément au nouveau règlement régissant l'ETF) ont été préparés au deuxième semestre 2009: i) un accord avec le ministère italien des Affaires étrangères (pour le cofinancement de deux projets au Liban: élaboration d'un cadre national des certifications et amélioration de la formation à l'esprit d'entreprise); ii) un accord avec l'Unicef (pour des activités conjointes en Bosnie-et-Herzégovine); iii) un projet d'accord avec le Conseil de coopération régionale<sup>23</sup> (en vue d'une coopération dans la région de l'IAP). Cet accord devrait être signé en 2010. L'ETF a également achevé son programme annuel de collaboration avec le Cedefop et signé un nouvel accord de consultation et de collaboration pour la période 2010-2013. Un rapport de synthèse sur la collaboration entre l'ETF et le Cedefop en 2009 figure en annexe.

L'ETF est devenue membre actif d'un groupe inter-agences conduit par l'Unesco et regroupant l'OCDE, l'OIT, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. La participation de l'ETF à ce groupe est une bonne indication de la place qu'occupe dorénavant

---

<sup>23</sup> Le Conseil de coopération régionale (CCR) a été officiellement créé en 2008 pour succéder au Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Il a pour but de promouvoir la coopération mutuelle et l'intégration européenne et euro-atlantique dans l'Europe du Sud-Est. Voir le site: <http://www.rcc.int>

l'organisation au niveau international dans le domaine du développement du capital humain. Le groupe travaille sur des analyses comparatives des approches et des méthodes utilisées, pour le bénéfice des pays partenaires.

## **2. Contrôle de la gestion**

Deux changements majeurs se sont produits dans la composition de l'équipe dirigeante de l'ETF en 2009: nomination d'un nouveau directeur et d'un nouveau président du conseil d'administration. Ces postes sont devenus vacants suite à la démission de leurs précédents titulaires.

En 2009, l'ETF a continué à affiner ses procédures internes afin de garantir l'adéquation de ses informations et du contrôle de gestion, que ce soit dans le domaine des performances opérationnelles ou de la conformité de toutes les activités de l'ETF aux règlements. Les outils de compte rendu suivants ont notamment été utilisés en 2009:

- réunions hebdomadaires de la direction: réunions régulières, conformément au plan annuel. Les résultats de ces réunions sont enregistrés et font l'objet d'un suivi;
- rapports hebdomadaires sur la mise en œuvre du budget de l'ETF;
- rapports trimestriels sur:
  - le statut de mise en œuvre du programme de travail annuel;
  - le statut des finances et des opérations d'approvisionnement;
  - le statut des plans d'action mis en œuvre en réponse aux évaluations des risques et aux audits internes, institutionnels et externes.

## **3. Gestion des ressources**

### **Gestion des ressources humaines**

En mai 2008, lorsque le Parlement européen n'a pas approuvé la proposition de nouvelle mission de l'ETF, l'autorité budgétaire a demandé que 17 postes d'agents temporaires soient mis en réserve en 2009. Cette réserve a été levée lorsque la nouvelle mission a été approuvée en décembre 2008. Résultat, l'ETF a démarré 2009 avec 10 postes d'agents temporaires vacants.

En 2009, l'ETF a lancé une importante action de recrutement avec la publication de nombreuses procédures de sélection. Six nouveaux agents ont rejoint l'agence en 2009 et quatre autres viendront compléter les effectifs début 2010. Six membres du personnel ont quitté l'ETF en 2009, si bien que l'organisation a fini l'année avec 10 postes vacants. L'ETF a également publié des offres d'emploi pour des experts nationaux détachés. Un des postes a été pourvu en 2009, deux autres le seront début 2010.

### **Gestion financière**

L'ETF a fait de gros efforts en 2009 pour améliorer son efficacité budgétaire grâce à une meilleure planification et à un meilleur suivi des activités du programme de travail et des finances. En 2009, le taux d'engagement de l'ETF a approché les 100 % (99,82 %), son taux de paiement a dépassé les 80 % (82,5 %), le report sur 2010 a été inférieur à 20 % (17,5 %) et la consommation du report de 2008 s'est élevée à 84 %, ce qui montre une amélioration considérable par rapport à 2008. Grâce à une gestion stricte des paiements et du cash-flow, l'ETF a enregistré un léger déficit en 2009 (-0,07 million d'euros) par opposition aux larges excédents enregistrés les années précédentes. En ce qui concerne la gestion financière de 2009, l'agence n'a pas reversé de fonds à la Commission.

Courant 2009, l'ETF a pu transférer près d'un million d'euros du budget administratif (titres 1 et 2) vers le budget opérationnel (titre 3), soit une augmentation de 20 % des ressources financières consacrées aux opérations.

## 4. Système de contrôle interne

### Normes de contrôle interne

En mars 2009, le conseil de direction de l'ETF a adopté les 16 normes de contrôle interne révisées, conformément au cadre fixé par la Commission européenne.

La direction de l'ETF a réalisé l'autoévaluation annuelle du système de contrôle interne sur la base des éléments suivants:

- connaissances de gestion tirées des opérations quotidiennes et des activités de contrôle de la gestion;
- examen documentaire des résultats organisationnels en termes de conformité aux exigences des normes de contrôle interne;
- indicateurs de l'efficacité des systèmes de contrôle interne personnalisés de l'ETF;
- examen documentaire du statut des recommandations faites par le service d'audit interne, par la Cour des comptes européenne et lors d'autres activités de contrôle et d'audit ex-post externalisées.

Le résultat global montre une évaluation positive du niveau de conformité et l'adéquation du système de contrôle interne. Dans le cadre de son programme annuel, l'ETF réalise une évaluation continue de son système de contrôle interne afin d'en garantir l'amélioration continue, l'utilité, l'efficacité et l'adéquation aux besoins de l'organisation.

### Gestion des risques

Une approche intégrée de la gestion de la qualité et des risques a été adoptée afin d'améliorer les actions des systèmes de contrôle interne de l'ETF. Conformément au plan de gestion des risques 2008-2010, le registre des risques de l'ETF a été mis à jour et évalué. Des rapports d'avancement réguliers ont permis d'assurer le suivi des actions planifiées qui ont toutes été totalement ou partiellement mises en œuvre dans les domaines de risque suivants: vision, efficacité et proportionnalité, planification et compte rendu, gestion des connaissances. La finalisation du plan d'action servira de base à une nouvelle auto-évaluation des risques en 2010.

### Contrôles internes

Le système de contrôle interne de l'ETF est structuré selon les six composantes suivantes:

Composante	État de réalisation 2009	Évolution prévue
1: Mission et valeurs	Les documents de planification (programme de travail 2010 et perspectives à moyen terme 2010-2013) reflètent la déclaration de mission de l'ETF, conformément au nouveau mandat de l'ETF. Les objectifs individuels du personnel reflètent les valeurs éthiques et organisationnelles.	Meilleure communication interne et externe, avec des communications imprimées et en ligne sur le mandat et la mission de l'ETF, des présentations audiovisuelles, une nouvelle image de marque de l'ETF, des manifestations locales et internationales et des documents de promotion.
2: Ressources humaines	Évaluation détaillée des procédures de recrutement de l'ETF afin de garantir la présence de justificatifs suffisants et la transparence des procédures de sélection. Meilleure politique d'évolution de carrière pour le personnel, avec un plan de développement personnel et un catalogue de formations et d'apprentissages. Révision du système d'évaluation des performances (dialogue	Révision de la procédure de reclassement/promotion, conformément aux politiques et aux pratiques de la Commission.



	annuel) en mettant l'accent sur une communication ouverte et rapide.	
3. Planification et gestion des risques	Les documents de planification suivent un principe de transmission en cascade; ils comprennent les principaux indicateurs d'activité et un concept révisé de budget basé sur les activités, qui est en cours d'élaboration.	Ajustement des indicateurs à différents niveaux de la procédure de planification pour garantir un meilleur alignement avec les perspectives à moyen terme de l'ETF.
4. Opérations et activités de contrôle	Efficacité et simplification de la vérification <i>ex-ante</i> des transactions financières avec introduction de circuits de paiement différenciés en fonction des risques. Tous les ordonnateurs délégués ont signé une déclaration d'assurance de fin d'année. Politique sur les critères de matérialité permettant d'établir des réserves dans la déclaration d'assurance annuelle du directeur. 50 % des procédures planifiées revues ou validées.	Définition d'une stratégie de contrôle <i>ex-post</i> des transactions internes pour garantir la proportionnalité entre les contrôles <i>ex-ante</i> et <i>ex-post</i> . Clarification des rôles internes et de la responsabilité de la gestion des documents.
5: Communication d'informations et comptes rendus financiers	Rationalisation permanente des rapports financiers pour garantir des informations de gestion ciblées et regroupées à différents niveaux. L'ETF a anticipé le projet de virtualisation des serveurs et postes de travail (server and desktop virtualisation).	L'introduction prévue du nouveau système central comptable et financier (ABAC) a été repoussée à 2010. Cela permettra à l'ETF d'obtenir de la DG BUDG une solution mieux adaptée pour assurer la liaison entre ABAC et les systèmes locaux existants d'ETF.
6: Évaluation et audit	Déploiement et suivi d'un programme d'évaluation annuelle des projets et activités de l'ETF et des audits <i>ex-post</i> .	

## Protection des données

En 2009, les principales activités en matière de protection des données se sont concentrées sur la conformité avec le règlement (CE) n° 45/2001 sur la protection des données et sur le renforcement des connaissances du personnel de l'ETF en matière de protection des données, avec une attention particulière accordée à la diffusion des informations relatives à la protection des données à caractère personnel.

## Dernières évolutions du cadre réglementaire

Un nouveau règlement financier de l'ETF est entré en vigueur en janvier 2009. Dérivées de la révision du règlement financier-cadre, les nouvelles règles prévoient la simplification et la flexibilité de certaines procédures ainsi qu'une bonne base juridique en termes d'identification des gains d'efficacité et de proportionnalité dans la gestion du risque.

## **5. Résultats des évaluations et des audits indépendants réalisés pendant l'année**

Des évaluations et des audits de l'ETF sont réalisés chaque année, certains par l'ETF elle-même, d'autres par des organismes institutionnels européens.

### **Audits et évaluations réalisés par l'ETF**

#### **Programme d'évaluation ex-post de l'ETF**

Le Rapport d'évaluation et d'inventaire de la fonction d'observatoire du programme Meda 2003-2008 a commencé, en 2008, à évaluer l'adéquation et la pérennité du projet relatif à la fonction d'observatoire du Meda en Jordanie et au Maroc. Il a également étudié la valeur ajoutée du cofinancement à la fois pour l'ETF et pour le Fonds fiduciaire italien. Le rapport a été finalisé en 2009. L'évaluation 2008 des activités de l'ETF en Égypte a fait l'objet d'un suivi et la plupart des mesures tirées des recommandations de l'évaluation ont été mises en œuvre en 2009.

Une nouvelle évaluation du projet d'éducation à l'esprit d'entreprise a été lancée et pratiquement achevée. La Croatie et la Tunisie ont été sélectionnées pour l'étude de cas. Le rapport final devrait être achevé avant la fin du premier trimestre 2010 et publié sur le site Internet de l'ETF. Un cahier des charges relatif à l'évaluation des publications de l'ETF a été préparé et mis en œuvre au premier trimestre 2010. Cette nouvelle approche est axée sur la qualité et la pertinence de toutes les publications de l'ETF.

Un questionnaire d'évaluation en ligne adressé à la Commission (à Bruxelles et dans les délégations de l'UE) au sujet de la qualité et de l'utilité des services de l'ETF a été dépouillé au mois de mars. Les résultats obtenus sont similaires à ceux des questionnaires de 2008: environ 60 % des personnes interrogées considèrent les services de l'ETF comme très utiles et de très bonne qualité.

#### **Suivi de l'ETF axé sur les résultats**

Réalisée par un expert externe, l'opération de suivi axé sur les résultats a permis d'évaluer la capacité de suivi de cinq projets. Cette opération administrative avait pour but d'améliorer la contrôlabilité des projets de l'ETF. Des ateliers internes ont été organisés pour améliorer l'utilisation et la formulation des matrices de cadres logiques. De l'aide a également été apportée au personnel de l'ETF en novembre et en décembre pour la préparation de cadres logiques et autres documents de planification pour 2010. Les efforts engagés pour améliorer continuellement la planification des projets opérationnels de l'ETF se poursuivront en 2010.

#### **Programme d'audits ex post par une société d'audit externe**

Les audits ex post de l'ETF sont réalisés par l'intermédiaire d'un contrat-cadre conclu avec des sociétés d'audit externes<sup>24</sup>. Le programme d'audit externe ex-post 2009 était principalement centré sur:

- titre I – dépenses et circuits de paiements de l'agence de voyages qui gère les missions du personnel de l'ETF;
- titre III – dépenses relatives aux projets de cadres nationaux des certifications 2007-2008 de la politique de voisinage et de la coopération pour le développement;
- titre V – audit des dernières dépenses du projet Meda-ETE. La mission a commencé au mois de novembre et se terminera en avril 2010;
- un échantillon des procédures de recrutement 2008-2009 de l'ETF.

---

<sup>24</sup> En 2009, les sociétés engagées par l'ETF ont été les suivantes: Lubbock Fine (CON/09/ETF/019), LittleJohn (CON/06/ETF/0020) et Mazars & Guérard (CON/06/ETF/0021)

Le programme d'audits ex post n'a montré aucune faiblesse significative dans les contrôles internes de l'ETF et les recommandations fournies constituent des enseignements utiles qui permettront à l'organisation d'améliorer ses pratiques et ses procédures internes.

## Audits réalisés par des organismes institutionnels européens

### **Cour des comptes européenne**

En novembre 2009, l'ETF a accueilli la Cour des Comptes pour la première étape de l'audit des comptes 2009. Deux observations préliminaires ont été faites: l'une concerne l'approvisionnement lié à l'évaluation de la capacité économique et financière de l'opérateur économique et le préfinancement, l'autre le rythme de paiement des indemnités d'installation. L'ETF a pris acte des recommandations et prend actuellement les mesures qui s'imposent.

### **Service d'audit interne**

En février 2009, le service d'audit interne (SAI) a réalisé un audit sur les composantes de la déclaration d'assurance de la directrice. L'audit a été mené conformément au plan de travail annuel du SAI et aux directives méthodologiques adoptées pour 2009.

Sur la base des résultats de l'audit et compte tenu de l'objectif et du champ d'action, le SAI a conclu que le système de contrôle interne en place à l'ETF offre une assurance raisonnable en ce qui concerne le niveau d'adéquation et d'efficacité, ainsi que la divulgation des outils et des procédures qui aident la directrice et lui permettent d'émettre la déclaration d'assurance. Seule exception à ce résultat, une recommandation concernant la nécessité d'élaborer une politique clairement documentée sur des critères de matérialité permettant d'établir des réserves dans le rapport annuel. Cette recommandation, ainsi que d'autres recommandations liées à l'élaboration du rapport annuel et, en particulier, à un système de déclarations d'assurance en cascade et à une description du système de contrôle interne et de la procédure de gestion du risque, ont déjà été prises en compte. Un audit de suivi par le SAI est prévu pour le deuxième semestre 2010.

En juin 2009, le SAI a également réalisé un audit de suivi des audits antérieurs portant sur la gestion des ressources humaines et la mise en œuvre des normes de contrôle interne.

Au vu des résultats de l'audit, le SAI a conclu que toutes les recommandations résultant des audits susmentionnés avaient été mises en œuvre, à l'exception de deux recommandations qui étaient toujours en cours d'application. Considérées comme importantes, ces recommandations concernent d'une part, les comptes rendus sur l'utilisation réelle des ressources humaines par rapport aux prévisions et, d'autre part, une approche cohérente de la procédure de fixation des objectifs visant à aligner les objectifs individuels sur les objectifs de l'organisation/de l'unité/du service. Ces recommandations sont en cours de mise en œuvre.

Il est clair que les recommandations émanant des audits et des évaluations internes, institutionnels et externes mentionnés ci-dessus sont intégrées au plan d'action pour l'amélioration de l'ETF mis en œuvre sous la responsabilité du coordinateur du contrôle interne de l'ETF. Cette procédure interne vise à garantir que les faiblesses décelées dans les systèmes de gestion et de contrôle de l'ETF sont traitées de manière systématique et efficace, et que toutes les actions d'amélioration en résultant sont contrôlées. Cet élément fait partie intégrante du système de contrôle interne de l'ETF.

### **Registre des exceptions 2009**

En 2009, le nombre d'exceptions a diminué de 50 % [passant de 24 en 2008 à 12 en 2009, soit un niveau similaire à celui de 2007 (11)]. Seule une exception a dépassé une valeur totale de 50 000 EUR (EXC/2009/013 pour une valeur de 240 000 EUR ou 1,14 % du budget 2009 de l'ETF). Il s'agit d'une provision destinée à couvrir les dépenses d'affaires judiciaires en cours.

La valeur globale des transactions concernées par la procédure d'exception s'est élevée à 322 476,43 EUR (201 533 EUR en 2008 et 223 661 EUR en 2007), soit 1,53 % du budget total (l'objectif est de 1 %).

Les exceptions suivantes sont mentionnées dans le cadre du système de contrôle interne de l'ETF. En 2009, la valeur globale des transactions concernées par la procédure d'exception reste inférieure à la limite des réserves à mentionner dans la Partie D (le seuil de matérialité est de 2 % du budget global de l'ETF).

D'après la procédure d'enregistrement des exceptions de l'ETF, dans tous les cas où les contrôles ou les politiques et procédures établies ne sont pas respectés, l'«exception» doit être consignée par écrit, justifiée et approuvée à un niveau approprié avant qu'une quelconque mesure ne puisse être prise. La directrice et l'équipe dirigeante de l'ETF enregistrent donc tous les manquements significatifs aux règlements et les signalent au conseil de direction et aux autorités de décharge, conformément au principe de transparence. Les manquements sont enregistrés comme suit:

1. **Risque financier significatif:** tous les cas de manquements aux contrôles ou aux règlements, dont l'impact financier est supérieur à 1 000 EUR.
  - En 2009, neuf exceptions ont été considérées comme des manquements aux règlements financiers et aux modalités d'exécution. Elles concernent principalement la gestion des contrats (huit exceptions sur la prolongation de la durée d'un contrat ou d'accords directs) et les engagements a posteriori (trois exceptions).
2. **Risque significatif pour la réputation:** tous les manquements qui ont un impact sur la réputation de l'ETF ou sur la perception du personnel, en particulier les manquements au règlement sur la protection des données ou au statut des fonctionnaires et à leurs modalités d'exécution.
  - En 2009, une exception a été enregistrée dans cette catégorie sous la forme d'un manquement au statut des fonctionnaires et aux modalités d'exécution. Il s'agissait de la prolongation de la validité d'une liste de réserve pour le recrutement.
3. **Faiblesses du système:** manquements répétés, d'une valeur inférieure, dus à une faiblesse du système de contrôle. Cette catégorie comprend les manquements au statut des fonctionnaires (et aux modalités d'exécution), au règlement sur la protection des données et au règlement financier (et aux modalités d'exécution).
  - En 2009, des manquements répétés à la gestion des contrats (prolongation de la durée) ont été constatés. Elles figurent dans la section «risque financier significatif» ci-dessus.

## Exceptions en 2009

Exceptions par service/unité	Date				
	1 <sup>er</sup> tri.	2 <sup>e</sup> tri.	3 <sup>e</sup> tri.	4 <sup>e</sup> tri.	Total
AD	0	0	0	0	0
AD-QPAS	0	0	0	0	0
AD-ITM	0	0	0	2	2
AD-FINCOP	0	0	0	1	1
AD-LA	0	0	0	0	0
AD-HR	2	0	0	2	4
ECU	1	0	1	3	5
OPS	0	0	0	0	0
PMU	0	0	0	0	0
Total	3	0	1	8	12

Exceptions par critère de matérialité	1 <sup>er</sup> tri.	2 <sup>e</sup> tri.	3 <sup>e</sup> tri.	4 <sup>e</sup> tri.	Total
Écart significatif ou répété	1	0	0	2	3
Risque financier 1 000-10 000	1	0	1	3	5
Risque financier 10 000-50 000	1	0	0	1	2

Risque financier ≥ 50 000	0	0	0	1	1
Statut des fonctionnaires	0	0	0	1	1
Total	3	0	1	8	12

<b>Nombre par type d'exception (manquement à)</b>	<b>1<sup>er</sup> tri.</b>	<b>2<sup>e</sup> tri.</b>	<b>3<sup>e</sup> tri.</b>	<b>4<sup>e</sup> tri.</b>	<b>Total</b>
Règlement financier	2	0	1	6	9
Statut des fonctionnaires	0	0	0	1	1
Règlement sur la protection des données	0	0	0	0	0
Autres	1	0	0	1	2
Total	3	0	1	8	12



## PARTIES D: RÉSERVES

Critères de matérialité applicables à l'émission de réserves<sup>25</sup>

Le concept de matérialité offre à l'ordonnateur de l'ETF (et aux ordonnateurs délégués) une base de détermination des irrégularités importantes devant faire l'objet d'une réserve formelle dans sa ou ses déclarations.

Les irrégularités donnant lieu à des réserves doivent entrer dans le cadre de la déclaration d'assurance: elles doivent avoir un lien avec l'assurance raisonnable concernant l'utilisation des ressources, une saine gestion financière ou la légalité et la régularité des transactions sous-jacentes. Leur importance est estimée en fonction de leur nature, de leur contexte, de leur portée, de leur durée, de l'existence de mesures compensatoires, de mesures correctives, etc.

De plus, pour se faire une opinion de l'importance de l'irrégularité, il est essentiel de quantifier l'impact financier potentiel en termes monétaires.

Le seuil quantitatif standard de matérialité de l'ETF est de 2 % de son budget global.

### Réserves

L'ETF n'a aucune réserve à émettre pour l'année 2009.

---

<sup>25</sup> ETF/09/DEC/018: *Director Decision for an «ETF Policy on materiality criteria to establish reservations in AAR»* (Décision du directeur pour une «politique de l'ETF sur les critères de matérialité applicables à l'émission de réserves dans le RAA»)





## PARTIE E: DÉCLARATION DU DIRECTEUR

- Je soussignée, Madlen SERBAN, directrice de la Fondation européenne pour la formation, en ma capacité d'ordonnatrice,
- déclare que les informations contenues dans le présent rapport d'activités annuel 2009 sont fidèles et sincères<sup>26</sup>,
- affirme avoir l'assurance raisonnable que les ressources allouées aux activités décrites dans ce rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément aux principes de bonne gestion financière, et que les procédures de contrôle mises en place apportent les garanties nécessaires quant à la légalité et la régularité des transactions sous-jacentes.
- Cette assurance raisonnable est basée sur mon propre jugement et sur les informations en ma possession dont il est fait état dans le présent rapport, notamment:
  - la déclaration d'assurance de fin d'année des ordonnateurs délégués, basée sur les connaissances acquises au cours des activités quotidiennes de supervision des opérations et de la gestion;
  - la revue de direction annuelle du système de contrôle interne;
  - le déroulement des activités de gestion des risques;
  - les résultats et le suivi des audits et contrôles ex-post;
  - les résultats des évaluations ex-post et les activités de suivi des activités de l'ETF;
  - les recommandations du service d'audit interne, les plans d'action d'accompagnement et leur suivi; et
  - les enseignements tirés des rapports de la Cour des comptes pour les années précédant l'année de la présente déclaration.
- Je confirme n'avoir eu connaissance d'aucun fait non signalé qui pourrait nuire aux intérêts de l'institution.

Lieu....., date.....

.....(signature)

---

<sup>26</sup> «Fidèles et sincères» signifie, dans le présent contexte, une vision fiable, complète et correcte de la réalité de l'institution.



## PARTIE F: ANNEXES

### Indicateurs de performance 2009

Les objectifs fixés par les indicateurs de performance ont été atteints dans la plupart des cas. Les objectifs non atteints concernaient les projets cofinancés (5 objectifs atteints sur 10), les prévisions de journées perdues pour cause de maladie ou d'accident (4,6 journées perdues contre 2 prévues) et les présentations réalisées par des experts (40 contre 45 prévues). Les exceptions matérielles ont été légèrement plus importantes que prévu – 1,14 % du budget contre 1 % (240 000 euros). 75 % des exceptions ont eu lieu au cours du dernier trimestre.

Indicateur	Mesurant.....	Résultat (objectif ou résultat pour l'année n-1)
<b>ACTIVITÉS DE BASE</b>		
1. Cycle de programmation - résultats	Capacité de l'ETF à soutenir l'aide communautaire (Fonction 1 du règlement fondateur)	30 (25)
2. Renforcement des capacités - résultats	Capacité de l'ETF à soutenir les pays partenaires (Fonction 2 du règlement de refonte)	67 (91)
3. Analyses stratégiques - résultats	L'ETF fournit des conseils stratégiques aux pays partenaires (Fonction 3 du règlement de refonte)	23 (10)
4. Diffusion et travail en réseau - résultats	L'ETF soutient la création de réseaux et les échanges d'expériences	22 (20)
5. Nombre de demandes d'expertise de la CE	La CE reconnaît la capacité de l'ETF à soutenir l'aide communautaire	101 (2008:111)
6. Nombre de présentations réalisées par des spécialistes de l'ETF lors de conférences internationales E&F	L'expertise de l'ETF est connue et demandée	40 (2008:45)
7. Nombre de publications de l'ETF	Expertise de l'ETF	50 (2008:51)
8. Nombre de projets cofinancés en cours	Capacité de l'ETF à coopérer avec d'autres donateurs	5 (10)
<b>RESSOURCES FINANCIÈRES</b>		
9. Engagement budgétaire global	L'ETF gère bien son budget	99,8 %(> 98 %)
10. Exécution globale du budget (payé/engagé)	L'ETF gère bien son budget	82,4 (> 80 %)
11. Report global à l'année suivante	L'ETF gère bien son budget	17,5 %(< 20 %)
12.. Utilisation du budget reporté	L'ETF gère bien son budget	83,6 % (98 %)
13. Valeur matérielle des exceptions enregistrées	L'ETF gère les risques matériels	1,14 % (<1 % budget global)
14. % des paiements effectués dans les délais contractuels	L'ETF respecte les normes CE	84 % (80 %)
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>		
15. Taux d'offres d'emploi satisfaites (postes disponibles/postes pourvus)	L'ETF a un recrutement efficace	90 % (95 %)
16. Taux de renouvellement des AT (départs/effectif réel moyen)	Le taux de renouvellement du personnel de l'ETF est correct	3,2 % (8-15 %)
17. Nombre moyen de journées de formation par agent	L'ETF soutient le développement du personnel	5,3 jours (2008:6,14)

## 2009 – Demandes par demandeur

Date de la demande	Échéance prévue	Demandeur	Région	Pays cible	Catégorie	Produit
09/01/2009	16/01/2009	DG ELARG	Pays candidats potentiels	Serbie	Formulation	Commentaires sur la proposition de la Serbie relative à un programme d'éducation à l'esprit d'entreprise et son interface avec le programme SEECEL
12/01/2009	13/01/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Bosnie-et-Herzégovine	Formulation	Commentaires sur les termes de référence du programme IPA
15/01/2009	15/01/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Examen de contenu	Commentaires sur les termes de référence, élaboration de l'assurance qualité EFP, accréditation de l'AQN et du CNC
20/01/2009	26/01/2009	DG EMPL	Pays candidats potentiels	Bosnie-et-Herzégovine	Conseils politiques	«Loi sur les salaires dans les institutions de BiH» - droits des jeunes mères de nouveau-nés
23/01/2009	05/02/2009	DG ENTR	Pays candidats potentiels	Albanie	Diffusion	Projet de texte pour l'Albanie: capital humain
27/01/2009	02/02/2009	DG ELARG	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Examen de contenu	Réunion ETF-EMPL-ELARG. Bruxelles, 27 janvier 2009
27/01/2009	07/02/2009	DG ELARG	Pays candidats; pays candidats potentiels	Albanie; Bosnie-et-Herzégovine; Croatie; Kosovo, RCSNU 1244; ARY Macédoine; Monténégro; Serbie; Turquie	Programmation	Contributions à la programmation régionale IPA 2009 sous la coordination de la société civile, et instrument de dialogue
27/01/2009	03/02/2009	Délégation de l'UE, DG ELARG	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Suivi	Le point sur l'évolution récente de la situation concernant l'éducation des groupes minoritaires

Date de la demande	Échéance prévue	Demandeur	Région	Pays cible	Catégorie	Produit
29/01/2009	13/03/2009	DG ENTR	Méditerranée	Jordanie	Mise en œuvre	Conseils pour le Fonds jordanien hachémite pour le développement humain (JOHUD) de JOR et pour l'Union des jeunes Palestiniens ( <i>Palestinian Youth Union</i> ) des territoires palestiniens occupés. Présentation de ce qui a été fait par l'ETF (processus de transfert) dans le cadre du projet MEDA-ETE. Coordonnées complètes de chaque organisation envoyées à la DG ENTR.
29/01/2009	25/02/2009	DG ENTR	Méditerranée	Maroc	Diffusion	Préparation d'une présentation conjointe
29/01/2009	26/02/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Monténégro	Mise en œuvre	Termes de référence – IPA 2008
29/01/2009	31/03/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats	Turquie	Évaluation	Commentaire sur l'évaluation d'impact de l'EFPS (projet de l'UE)

Date de la demande	Échéance prévue	Demandeur	Région	Pays cible	Catégorie	Produit
05/02/2009	13/02/2009	Délégation de l'UE, DG ELARG	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Programmation	Commentaires de l'ETF sur le cadre MILES (iii) Politiques, institutions et règlements du marché du travail, (iv) Éducation, compétences et formation; Banque mondiale, CE, activité impliquant divers donateurs du DFID, programme politique de développement durable de l'emploi ( <i>Sustainable Employment Development Policy Programme - SEDPP</i> ), par rapport à un ensemble convenu de repères stratégiques organisés en cinq domaines, suivant le cadre MILES: (i) Environnement macroéconomique, (ii) Climat des investissements, (iii) Politiques, institutions et règlements du marché du travail, (iv) Éducation, compétences et formation, et (v) Politiques de protection sociale. BIRD (et/ou) document du programme IDA
12/02/2009	20/02/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Albanie	Formulation	Planification du soutien de l'ETF au ministère de l'Éducation et des Sports pour la préparation et la finalisation des termes de référence
12/02/2009	10/03/2009	Délégation de l'UE	Caucase	Arménie	Identification; Formulation	Contribution à la fiche d'action et aux conditionnalités du PAPS 2009
13/02/2009	13/02/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Monténégro	Examen de contenu	Comment répondre à une lettre du Conseil national pour l'intégration à l'UE en matière d'EFP
02/03/2009	31/03/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats	Turquie	Identification	Commentaires sur une nouvelle proposition de projet d'enseignement supérieur du YOK

Date de la demande	Échéance prévue	Demandeur	Région	Pays cible	Catégorie	Produit
09/03/2009	15/06/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Serbie	Autres	Serbie: Termes de référence du projet de l'UE financé par l'IPA 2008 «Éducation pour tous»
12/03/2009	14/05/2009	AIDCO	Caucase	Arménie	Formulation	Contribution aux dispositions techniques et administratives (DTA) pour le PAPS 2009
18/03/2009	18/03/2009	DG EAC	Pays candidats	Croatie	Examen de contenu	Projet de texte pour la 5 <sup>e</sup> nomination groupée
24/03/2009	04/05/2009	DG ELARG	Pays candidats potentiels	Albanie	mise en œuvre	Demande liée aux activités des donateurs dans le domaine de l'EFP en Albanie.
08/04/2009	06/04/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Bosnie-et-Herzégovine	Formulation	Commentaire sur les termes de référence définitifs pour l'entrepreneuriat – IPA 2007
11/04/2009	17/04/2009	DG EMPL	Méditerranée	Algérie	Programmation	Conseils pour la programmation annuelle AidCo.
17/04/2009	17/04/2009	DG ELARG	Pays candidats	Croatie	Examen de contenu	Réponse de l'ETF à la demande de la DG ENLARG sur la loi sur les petites entreprises ( <i>Small Business Act</i> ), éducation primaire par opposition à éducation secondaire, question de l'amélioration des compétences des entrepreneurs, coordination des activités SEECCEL avec les activités élargies soutenues par l'IPA
24/04/2009	30/06/2009	DG ELARG	Pays candidats potentiels	Bosnie-et-Herzégovine	Identification	Commentaires sur les fiches du plan du projet de la BiH pour le programme national IPA 2009, partie II
28/04/2009	14/05/2009	DG EMPL	Méditerranée	Tunisie	Programmation	Conseils pour la programmation annuelle AidCo dans le domaine de l'emploi.

Date de la demande	Échéance prévue	Demandeur	Région	Pays cible	Catégorie	Produit
30/04/2009	11/05/2009	DG EAC	Méditerranée	Israël	Conseils politiques	Informations et documents de référence pour l'organisation de la réunion des hauts fonctionnaires de l'UE et d'Israël en vue de l'adoption d'un programme de travail pour la conduite d'une politique sectorielle: 1) l'organisation israélienne du système d'EFPP, 2) projets existants de coopération bilatérale avec les États membres de l'UE
04/05/2009	30/06/2009	DG EMPL	Méditerranée	Tunisie	Programmation	Contribution de l'ETF à la programmation au moyen de «notes de synthèse»
04/05/2009	13/05/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Conseils politiques	Commentaires sur la première contribution de la CE au rapport d'avancement 2009. Politique de l'emploi, politique sociale et éducation/recherche, comme document de référence.
05/05/2009	06/05/2009	DG ELARG	Pays candidats; pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Programmation	Projet de conclusions et liste de documents STM Innovation 22/4
05/05/2009	28/05/2009	DG ENTR	Pays candidats potentiels; pays candidats	Albanie; Bosnie-et-Herzégovine; Croatie; Kosovo, RCSNU 1244; ancienne République yougoslave de Macédoine; Monténégro; Serbie; Turquie	Examen de contenu	Note d'information sur l'éducation à l'esprit d'entreprise – la dimension européenne
08/05/2009	17/06/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats	Turquie	Évaluation	Contribution au rapport d'avancement 2009 pour la Turquie
12/05/2009	15/05/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Bosnie-et-Herzégovine	Identification	NP 2009, partie II – Fiche de projet main-d'œuvre et éducation
21/05/2009	01/06/2010	Délégation de l'UE, DG ELARG	Pays candidats potentiels	Bosnie-et-Herzégovine	Programmation	Programmation 2010



Date de la demande	Échéance prévue	Demandeur	Région	Pays cible	Catégorie	Produit
25/05/2009	30/04/2009	Délégation de l'UE	Méditerranée	Jordanie	Conseils politiques	Termes de référence pour l'examen des trois principales stratégies DRH
01/06/2009	08/07/2009	Délégation de l'UE	Caucase	Géorgie	Formulation	Termes de référence pour l'assistance technique
08/06/2009	11/05/2009	DG EAC, Délégation de l'UE, DG ELARG, DG EMPL	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Conseils politiques	Projet de conclusions opérationnelles – réunion sectorielle STM sur l'innovation, 22 avril 2009, Pristina. Travail et Bien-être social
08/06/2009	10/06/2009	DG EAC, Délégation de l'UE, DG ELARG, DG EMPL	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Conseils politiques	PR 09, Éducation et recherche
08/06/2009	30/11/2009	DG EMPL	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Formulation	Le point sur les travaux de l'ETF visant à soutenir le renforcement des capacités des institutions responsables en matière d'emploi/ bureaux régionaux de l'emploi
09/06/2009	30/06/2009	Délégation de l'UE	Caucase	Arménie	Formulation	Termes de référence pour les experts dans le domaine des constructions civiles et <sup>sup</sup>
10/06/2009	10/06/2009	DG ELARG	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Conseils politiques	Commentaires sur le livre blanc et cautionnement des commentaires de l'ETF par la DG ENL et la DG EMPL
22/06/2009	17/06/2009	Délégation de l'UE, DG ELARG, DG EMPL	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Autres	Soutien de l'ETF au plan de renforcement des capacités du ministère du Travail et du Bien-être social et du PES
30/06/2009	26/02/2010	Délégation de l'UE	Europe de l'Est	Ukraine	Identification; Suivi	Concept de projet de jumelage pour le ministère de l'Éducation de l'Ukraine

Date de la demande	Échéance prévue	Demandeur	Région	Pays cible	Catégorie	Produit
03/07/2009	30/04/2010	DG EMPL	Pays candidats potentiels	Monténégro	Programmation	Rapport analytique à la DG EMPL A4 comme contribution à la programmation de la composante IV de l'IPA
03/07/2009	30/06/2011	DG EMPL	Pays candidats potentiels	Monténégro	Programmation	Rapports analytiques pour la contribution à la révision des programmes opérationnels, composante IV de l'IPA
03/07/2009	30/06/2011	DG EMPL	Pays candidats	Ancienne République yougoslave de Macédoine	mise en œuvre	Rapports analytiques pour la contribution à la révision des programmes opérationnels, composante IV de l'IPA
03/07/2009	30/06/2011	DG EMPL	Pays candidats	Turquie	mise en œuvre	Rapports analytiques pour la contribution à la révision des programmes opérationnels, composante IV de l'IPA
08/07/2009	30/07/2009	DG ELARG	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Examen de contenu	Note de commentaires: stratégie du Kosovo pour l'emploi 2009 (en vertu de la RCSNU 1244)
09/07/2009	28/07/2009	Délégation de l'UE, DG ELARG	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Examen de contenu	Note de commentaires: Programme stratégique de développement d'emplois durables
15/07/2009	17/06/2009	Délégation de l'UE, DG ELARG, DG EMPL	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Programmation	Soutien de l'ETF au plan de renforcement des capacités du ministère du Travail et du Bien-être social et du PES
16/07/2009	21/08/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Bosnie-et-Herzégovine	mise en œuvre	Termes de référence du projet EFP IV au titre de l'IPA 2008
05/08/2009	31/08/2010	Délégation de l'UE	Méditerranée	Égypte	Conseils politiques	Évaluation régulière de l'évolution du programme de réforme de l'enseignement et la formation professionnels
07/08/2009	12/08/2009	DG ELARG	Pays candidats	Croatie	Examen de contenu	Commentaires sur la proposition de compétitivité de l'OCDE

Date de la demande	Échéance prévue	Demandeur	Région	Pays cible	Catégorie	Produit
10/08/2009	18/09/2009	Délégation de l'UE	Caucase	Géorgie	Formulation	Examen de la matrice de la stratégie EFP
17/08/2009	27/08/2009	Délégation de l'UE	Méditerranée	Liban	Suivi	Commentaires sur le rapport intermédiaire concernant le projet agroalimentaire
21/08/2009	21/08/2009	Délégation de l'UE, DG ELARG	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Examen de contenu	Soutien des informations finales à intégrer au rapport d'avancement 2009 pour le Kosovo (en vertu de la RCSNU 1244)
25/08/2009	11/09/2009	Délégation de l'UE	Caucase	Géorgie	Formulation	Contribution aux DTA
25/08/2009	25/08/2009	Délégation de l'UE	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Autre	Informations sur certaines données concernant les écoles, les enseignants au Kosovo (en vertu de la RCSNU 1244)
01/09/2009	01/09/2009	TAIEX	Caucase	Géorgie	Autre	Contribution à la formulation d'un avis sur la proposition d'une visite d'étude sur l'assurance qualité et le financement concernant l'EFP demandée par la Géorgie
04/09/2009	04/09/2009	DG ELARG	Pays candidats potentiels	Kosovo, RCSNU 1244	Examen de contenu	Commentaires sur le projet de stratégie de l'emploi du Kosovo (en vertu de la RCSNU 1244)
07/09/2009	29/09/2009	AIDCO	Méditerranée	Algérie; Égypte; Israël; Jordanie; Liban; Maroc; Syrie; Tunisie; territoires palestiniens occupés	Autre	Présentation sur la reconnaissance des qualifications dans le cadre <i>Migrazione per lavoro e migranti altamente qualificati</i> .
07/09/2009	07/10/2009	DG EAC			Diffusion	Présentation des travaux de l'ETF dans le domaine de la formation des enseignants
11/09/2009	15/09/2009	DG ENTR	Pays candidats	Croatie	Examen de contenu	Contributions à la proposition de financement (loi sur les petites entreprises)

Date de la demande	Échéance prévue	Demandeur	Région	Pays cible	Catégorie	Produit
15/09/2009	15/09/2009	DG ENTR	Pays candidats; pays candidats potentiels	Albanie; Croatie; Kosovo, RCSNU 1244; ancienne République yougoslave de Macédoine; Monténégro	Examen de contenu	Finalisation des rapports d'avancement sur le Ch 20. Contrôle de certains éléments sur l'entrepreneuriat.
23/09/2009	23/09/2009	DG ELARG	Pays candidats	Croatie	Examen de contenu	Loi sur les petites entreprises – Rapport d'avancement, chapitre 20: Informations sur le développement des compétences des entreprises de Croatie
22/10/2009	25/09/2009	Délégation de l'UE	Méditerranée	Jordanie	Formulation	Commentaires sur l'accord financier et les DTA.
29/10/2009	03/11/2009	DG EMPL	Méditerranée	Égypte	Autres	Briefing: Le point sur l'évolution de l'EFTP en 2008
29/10/2009	04/11/2009	DG RELEX	Méditerranée	Égypte	Autres	Briefing pour le sous-comité UE-Égypte sur la recherche, l'éducation, l'innovation et la culture (RIEC); Le Caire, 10 novembre 2009
02/11/2009	04/11/2009	Délégation de l'UE	Méditerranée	Jordanie	Formulation; mise en œuvre	Termes de référence pour l'assistance technique du centre d'accréditation et d'assurance qualité
17/11/2009	31/12/2009	Délégation de l'UE	Caucase	Géorgie	Formulation	Conception d'un programme d'assistance technique destiné à accompagner le PAPS dans le secteur de l'EFP en Géorgie
16/12/2009	30/04/2010	Délégation de l'UE	Méditerranée	Territoires palestiniens occupés	Identification	Participation et contribution à l'identification du programme (y compris mission)
16/12/2009	31/07/2010	Délégation de l'UE	Méditerranée	Territoires palestiniens occupés	Formulation	Participation et contribution à la phase de formulation et de programmation (y compris mission)



# Rapports financiers et d'exploitation

## Projets de comptes annuels

a.	Compte de résultat économique – <i>Tableau 1</i>	31/12/2009	31/12/2008
	Recettes d'exploitation	19 438 999,36	20 535 829,15
	Dépenses administratives et opérationnelles	-20 049 545,99	-20 464 513,54
	Activités non opérationnelles	-734,13	-314,00
	Résultat de l'année	<b>-611 280,76</b>	<b>71 001,61</b>
<hr/>			
b.	Bilan – <i>Tableau 3</i>	31/12/2009	31/12/2008
	Immobilisations incorporelles	2 560 347,31	2 754 601,39
	Immobilisations corporelles	141 029,01	207 939,84
	Stocks	37 964,75	29 105,61
	Actif circulant - Préfinancement à court terme	1 130 769,99	987 793,91
	Actif circulant - Créances à court terme	155 338,04	260 250,04
	Compte de trésorerie	2 251 660,16	4 018 619,07
		<b>6 309 613,93</b>	<b>8 258 309,86</b>
	Dépenses en capital	333 324,90	943 970,45
	Provision pour risques et dettes	998 712,86	861 000,00
	Provision pour risques et charges	0,00	0,00
	Créditeurs divers	4 977 576,17	6 453 339,41
		<b>6 309 613,93</b>	<b>8 258 309,86</b>
<hr/>			
	État de la trésorerie – <i>Tableau 4</i>	31/12/2009	31/12/2008
	Trésorerie en début d'année	4 018 619,07	12 806 111,61
	Augmentation de la trésorerie	-1 766 958,91	-8 786 222,12
	Trésorerie en fin d'année	2 251 660,16	4 018 619,07
<hr/>			
d.	Exécution du budget – <i>Tableau 6</i>	31/12/2009	31/12/2008
	Recettes	19 119 303,34	19 186 628,48
	Dépenses	-21 032 104,87	-21 634 452,42
	<b>Résultat de l'année</b>	<b>-1 912 801,53</b>	<b>-2 447 823,94</b>
	Ajustement pour le report des exercices précédents	1 627 950,94	3 230 609,92
	Crédits reportés de l'exercice précédent et annulés	213 061,56	399 018,75
	Gains/pertes de change	1 462,62	1 158,53
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-70 326,41</b>	<b>1 182 963,26</b>
	Report de l'exercice précédent	1 182 963,26	5 313 210,89
	Montant remboursé à la CE	-1 182 963,26	-5 313 210,89
	<b>Montant total devant être remboursé à la CE</b>	<b>0,00</b>	<b>1 182 963,26</b>

## Exécution du budget 2009

Compte tenu des résultats de l'année précédente, en 2009 l'accent a plus particulièrement été mis sur l'exécution du budget, ce qui s'est traduit par un taux d'engagement sans précédent de 99,82 %, soutenu par un taux de paiement également élevé. Des prévisions plus précises et un meilleur contrôle des besoins de paiement se sont traduits par une diminution de la demande pour le dernier versement de la subvention, ce qui a donné lieu à un déficit modéré de 0,07 million d'euros, comparativement au résultat positif de 1,18 million d'euros pour l'ETF en 2009.

		Budget final disponible 2009	Budget engagé 2009	%	Budget payé 2009	%
Titre I		13 131 884	13 119 926	99,9 %	12 368 578	94,2 %
Titre II		1 447 596	1 444 009	99,8 %	1 087 491	75,1 %
Titre III		5 292 520	5 271 570	99,6 %	4 614 293	87,2 %
Subvention de l'ETF		19 872 000	19 835 505	99,8 %	18 070 362	90,9 %
Titre III		85 791	85 791	100 %	85 721	99,9 %
Fonds du CDT		85 791	85 791	100 %	85 721	99,9 %
Titre IV (ITF)	Année en cours	225 856	25 293	70,0 %	351 795	41,1 %
	Année précédente	629 668	573 943			
Titre V - (MEDA-ETE)	Année en cours	0	0	82,8 %	548 110	54,9 %
	Année précédente	998 283	826 850			
Fonds de l'ETF affectés		1 853 807	1 426 086	76,9 %	899 905	48,6 %
Budget de l'ETF		21 811 598	21 347 382	97,9 %	19 055 988	87,4 %

## Dépenses budgétaires en 2009

### (a) Budget basé sur les activités - 2009\*

Activité	Personnel	M€	% du budget
Activité 1: Contribuer au processus d'élargissement en soutenant la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et dans les pays candidats potentiels	35,6	6,9	32,1
Activité 2: Contribuer à la prospérité et au développement dans les pays voisins de l'UE grâce à la coopération et aux partenariats dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement du capital humain	51,1	8,9	41,5
Activité 3: Contribuer à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement du capital humain en Asie centrale	11,2	1,9	9,1
Activité 4: Soutenir l'élaboration de politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage	21,1	3,6	17,2
Total	123	21,35	100

\* **Methodologie** – Pour chaque activité, les coûts directs ont été affectés (coûts du projet selon SI2 - Titres 1, 2, 3, 4 et 5, coûts de mission selon SIC, coûts salariaux selon l'enregistrement des temps de présence), y compris les frais généraux.



(b) Allocation des ressources par grand axe: réelles vs prévues\*

		Prévues	
	Perso nnel	Allocation EBA	
<b>P1. Soutien à la réforme de l'enseignement et la formation</b>	<b>69</b>	<b>13,29Mio€</b>	<b>67 %</b>
Activité 1: Contribuer au processus d'élargissement en soutenant la modernisation et la réforme de l'enseignement, du marché du travail et des systèmes de formation dans les pays candidats et candidats potentiels	22,8	4,35Mio€	22 %
Activité 2: Contribuer à la prospérité et au développement dans les pays voisins de l'UE grâce à la coopération et aux partenariats dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de développement du capital humain	23,2	4,43Mio€	22 %
Activité 3: Contribuer à la coopération économique et au développement dans le domaine du développement du capital humain en Asie centrale	7,6	1,61Mio€	8 %
Activité 4: Soutenir l'élaboration de politiques de la Commission européenne et des pays partenaires grâce à l'innovation et l'apprentissage	15,4	2,90Mio€	15 %
<b>P2. Communication interne</b>	<b>10</b>	<b>1,32Mio€</b>	<b>7 %</b>
<b>P3. Apprentissage organisationnel: renforcement du savoir et des systèmes</b>	<b>49</b>	<b>5,26Mio€</b>	<b>26 %</b>
Total:	128	19,87Mio€	

	Réelles			
Personnel	Subvention	Autres recettes	Total ETF	
<b>64</b>	<b>11,76Mio€</b>	<b>1,43Mio€</b>	<b>13,19Mio€</b>	<b>59 %</b>
21,9	4,02Mio€	0,22Mio€	4,24Mio€	20 %
23,2	4,27Mio€	1,21Mio€	5,48Mio€	21 %
6,5	1,20Mio€	0,00Mio€	1,20Mio€	6 %
12,4	2,27Mio€	0,00Mio€	2,27Mio€	11 %
<b>10</b>	<b>2,83Mio€</b>	<b>0,08Mio€</b>	<b>2,91Mio€</b>	<b>15 %</b>
<b>49</b>	<b>5,24Mio€</b>	<b>0,00Mio€</b>	<b>5,24Mio€</b>	<b>26 %</b>
123	19,84Mio€	1,51Mio€	21,35Mio€	

**\*Méthodologie** –Pour chaque grand axe/activité, personnel et fonds (y compris coûts directs, coûts de projet selon les informations de la gestion financière, coûts de mission, coûts salariaux (selon le système d'enregistrement des temps de présence)). Les coûts indirects, y compris les coûts d'infrastructure, d'approvisionnement, financiers et de gestion des RH, ont été affectés selon une répartition spécifique des ressources.

## Allocation des ressources par pays partenaire, selon EBA\*

	Pays	Subvention	%	Autres recettes	Total	%	
Coopération au développement	Kazakhstan	0,64Mio€	3 %	0,00Mio€	0,64Mio€	3 %	
	Kirghizistan	0,65Mio€	3 %	0,00Mio€	0,65Mio€	3 %	
	Ouzbékistan	0,50Mio€	2 %	0,00Mio€	0,50Mio€	2 %	
	Tadjikistan	0,70Mio€	3 %	0,00Mio€	0,70Mio€	3 %	
	Turkménistan	0,50Mio€	3 %	0,00Mio€	0,50Mio€	2 %	
<b>Total</b>		<b>2,98Mio€</b>	<b>15 %</b>	<b>0,00Mio€</b>	<b>2,99Mio€</b>	<b>14 %</b>	
Élargissement	Albanie	0,86Mio€	4 %	0,02Mio€	0,88Mio€	4 %	
	Bosnie-et-Herzégovine	0,77Mio€	4 %	0,02Mio€	0,79Mio€	4 %	
	Croatie	0,84Mio€	4 %	0,02Mio€	0,86Mio€	4 %	
	Kosovo en vertu de la RCSNU 1244	0,77Mio€	4 %	0,01Mio€	0,78Mio€	4 %	
	Monténégro	0,76Mio€	4 %	0,02Mio€	0,78Mio€	4 %	
	Ancienne République yougoslave de Macédoine	0,80Mio€	4 %	0,03Mio€	0,82Mio€	4 %	
	Serbie	0,85Mio€	4 %	0,02Mio€	0,88Mio€	4 %	
	Turquie	0,93Mio€	5 %	0,03Mio€	0,97Mio€	5 %	
	<b>Total</b>		<b>6,55Mio€</b>	<b>33 %</b>	<b>0,20Mio€</b>	<b>6,76Mio€</b>	<b>32 %</b>
	Voisinage Sud	Algérie	0,53Mio€	3 %	0,10Mio€	0,63Mio€	3 %
Égypte		1,16Mio€	6 %	0,29Mio€	1,45Mio€	7 %	
Israël		0,49Mio€	2 %	0,10Mio€	0,59Mio€	3 %	
Jordanie		0,84Mio€	4 %	0,17Mio€	1,01Mio€	5 %	
Liban		0,58Mio€	3 %	0,10Mio€	0,68Mio€	3 %	
Maroc		0,70Mio€	3 %	0,11Mio€	0,80Mio€	4 %	
Territoires palestiniens occupés		0,52Mio€	3 %	0,10Mio€	0,62Mio€	3 %	
Syrie		0,65Mio€	3 %	0,10Mio€	0,75Mio€	4 %	
Tunisie		0,76Mio€	4 %	0,16Mio€	0,92Mio€	4 %	
<b>Total</b>			<b>6,22Mio€</b>	<b>31 %</b>	<b>1,25Mio€</b>	<b>7,47Mio€</b>	<b>35 %</b>
Voisinage Est	Arménie	0,63Mio€	3 %	0,00Mio€	0,64Mio€	3 %	
	Azerbaïdjan	0,52Mio€	3 %	0,00Mio€	0,53Mio€	2 %	
	Belarus	0,54Mio€	3 %	0,00Mio€	0,54Mio€	3 %	
	Géorgie	0,57Mio€	3 %	0,00Mio€	0,58Mio€	3 %	
	République de Moldavie	0,68Mio€	3 %	0,00Mio€	0,69Mio€	3 %	
	Russie	0,54Mio€	3 %	0,00Mio€	0,55Mio€	3 %	
	Ukraine	0,62Mio€	3 %	0,00Mio€	0,62Mio€	3 %	
<b>Total</b>		<b>4,10Mio€</b>	<b>21 %</b>	<b>0,03Mio€</b>	<b>4,14Mio€</b>	<b>19 %</b>	
<b>Total général</b>		<b>€19.84Mio€</b>		<b>1,51Mio€</b>	<b>€21.35Mio€</b>		

\* **Méthodologie** – Pour chaque activité, les coûts directs ont été affectés (coûts de projet selon SI2 - Titres 1, 2, 3, 4 et 5, coûts de mission selon SIC, coûts salariaux selon l'enregistrement des temps de présence). Les sommes restantes, représentant les coûts indirects, ont été réparties au prorata du nombre de pays.

Contrats conclus de gré à gré (procédure négociée) en 2009 d'une valeur supérieure à 5 000 EUR\*

Contrat/bon de commande	Contractant	Valeur du contrat (EUR)
CON/09/ETF/0031	Michael Gebel, Allemagne	15 000
CON/09/ETF/0016	Bureau central des statistiques, Syrie	30 000
CON/09/ETF/0050	Robert A. Schless & co. Inc. Dba	8 000
OF 78993	Sagat spa (aéroport de Turin)	35 000
OF 79175	Euronews S.a	35 107

\* Les contrats et commandes conclus de gré à gré entraînent dans le cadre de l'article 126, point a), des modalités d'exécution (aucune offre n'a été présentée en réponse à une procédure restreinte initiale) ou dans celui de l'article 126, point b), des modalités d'exécution (droits exclusifs).

Exceptions 2009

Exceptions par critère d'importance relative	T1	T2	T3	T4	Total général
Écart significatif ou répété	1	0	0	2	3
Risque financier 1 000-10 000	1	0	1	3	5
Risque financier 10 000-50 000	1	0	0	1	2
Risque financier >= 50 000	0	0	0	1	1
Statut	0	0	0	1	1
Total général	3	0	1	8	12

Exceptions par service/unité	Date				
Service/unité	T1	T2	T3	T4	Total général
AD	0	0	0	0	0
AD-QPAS	0	0	0	0	0
AD-ITM	0	0	0	2	2
AD-FINCOP	0	0	0	1	1
AD-LA	0	0	0	0	0
AD-HR	2	0	0	2	4
UCE	1	0	1	3	5
OPS	0	0	0	0	0
PMU	0	0	0	0	0
Total général	3	0	1	8	12

Nombre de types	T1	T2	T3	T4	Total
-----------------	----	----	----	----	-------

d'exception (écart par rapport à)					général
Règlement financier	2	0	1	6	9
Statut	0	0	0	1	1
Règlement relatif à la protection des données	0	0	0	0	0
Autres	1	0	0	1	2
Total général	3	0	1	8	12

## Dotation en personnel

### (a) Agents temporaires

Catégorie et grade	Tableau des effectifs 2009		Postes effectivement pourvus au 31.12.2009	
	Postes permanents	Postes temporaires	Postes permanents	Postes temporaires
AD 16				0
AD 15				0
AD 14		1		1
AD 13		3		0
AD 12		8		6
AD 11		10		11
AD 10		5		3
AD 9		13		10
AD 8		11		6
AD 7		8		12
AD 6		0		1
AD 5		0		0
<b>Total AD</b>		<b>59</b>	<b>0</b>	<b>50</b>
AST 11				0
AST 10		3		0
AST 9		8		5
AST 8		4		3
AST 7		7		7
AST 6		10		7
AST 5		4		3
AST 4		1		3
AST 3				3
AST 2				5
AST 1				0
<b>Total AST</b>		<b>37</b>	<b>0</b>	<b>36</b>
<b>Total</b>		<b>96</b>	<b>0</b>	<b>86</b>

(b) Agents contractuels

	<b>Postes effectivement pourvus au 31.12.2009</b>
FG IV	3
FG III	18
FG II	12
FG I	
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>

(c) Nationalité

<b>AT et AC</b>	<b>Niveaux associés</b>			
	<b>AD</b>	<b>AST</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
MAR	1		1	0,84 %
A	3		3	2,52 %
B	2	5	7	5,88 %
BG	2		2	1,68 %
CZ	1		1	0,84 %
D	4	3	7	5,88 %
DK	4		4	3,36 %
E	3	1	4	3,36 %
EE		2	2	1,68 %
EL	1		1	0,84 %
F	3	4	7	5,88 %
FIN	1	1	2	1,68 %
ARYM	1		1	0,84 %
I	9	36	45	37,82 %
IRL	1	2	3	2,52 %
L		1	1	0,84 %
LV		1	1	0,84 %
NL	5	1	6	5,04 %
P	1		1	0,84 %
PL	1	1	2	1,68 %
RO	1	3	4	3,36 %
TUN	2		2	1,68 %
TUR	1		1	0,84 %
UK	6	5	11	9,24 %
<b>Total général</b>	<b>53</b>	<b>66</b>	<b>119</b>	<b>100,00 %</b>

(d) Équilibre des sexes

Groupe de fonction	F	M	Total général
Niveau associé AD	29	24	53
Niveau associé AST	51	15	66
Total général	82	41	119

(e) Effectifs de l'ETF par fonction et par poste

Fonction	Administration	Finance - contrats	Ressources humaines	Informatique	Contrôle qualité	Direction	Planification, contrôle et évaluation	Communication	Opérations	Total
Adjoints	1	7,5	5	5	4	0,5	3	4	9	39
Professionnels	4	2	2	3	1	1	1	4	13	31
Experts – spécialistes responsables									2	2
Experts – spécialistes supérieurs							1		16	17
Experts - spécialistes									19	19
Coordinateurs/ cadres	1	1	1	2	1	1	1	2	5	15
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>10.5</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>2.5</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>64</b>	<b>123</b>

## Tableau agrégé des activités et réalisations de l'ETF dans toutes les régions en 2009

Numéro de réalisation	Région	Domaine fonctionnel de l'ETF	Résultat
1	IPA	Contrôle et analyse politiques	Contributions aux rapports d'avancement dans l'IPA pour la DG ELARG
2			Étude de faisabilité en Bosnie-et-Herzégovine sur la formation des adultes
3			Notes d'informations politiques pour le Kosovo (en vertu de la RCSNU 1244) sur l'emploi et le cadre national de certifications
4			Notes d'informations politiques en Albanie sur l'éducation à l'esprit d'entreprise, l'assurance qualité et l'EFPP postsecondaire
5			Analyse nationale sur l'enseignement et la formation professionnels en Serbie
6			Analyse nationale sur l'enseignement et la formation professionnels dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine
7			Contribution à la Charte européenne des petites entreprises pour la DG Entreprises
8			Examen des stages en entreprises en Croatie
9			Analyse des programmes de formation des enseignants au Monténégro
10			Analyse des besoins de formation de personnel qualifié pour la croissance des entreprises au Monténégro
11			Document stratégique pour les centres d'enseignement et de formation professionnels dans la région de l'IPA
12			Apprentissage mutuel: trois rapports récapitulatifs régionaux sur la formation des adultes, l'enseignement et la formation professionnels postsecondaires (EFPPS) et l'assurance qualité
13			Rapport sur l'insertion sociale et l'éducation dans la région de l'IPA
14	IPA	Renforcement des capacités	Pour la Serbie – série d'ateliers politiques portant sur les études de la politique d'éducation, l'assurance qualité, les compétences pour le tourisme et la création du nouveau conseil pour l'EFPP et la formation des adultes, ainsi qu'une visite d'étude en Slovénie et en Croatie.
15			Pour la Croatie: trois ateliers CNC/CEC
16			Pour la Turquie: quatre ateliers politiques et de formation liés à la modernisation de l'EFPP et aux cadres de certifications
17			Atelier de finalisation du plan de développement des capacités pour le personnel du ministère du Travail et des services de l'emploi; atelier sur le <i>LEVEL V</i> (enseignement professionnel postsecondaire) et le CNC
18			Pour la Bosnie-et-Herzégovine – deux ateliers politiques sur la formation des adultes
19			Atelier sur les politiques et pratiques d'enseignement et d'apprentissage en Albanie; atelier sur les politiques et perspectives de l'EFPPS; atelier sur la politique de l'emploi
20			Pour l'ancienne République yougoslave de Macédoine, trois ateliers sur l'analyse et l'évaluation nationales
21			Réalisation de cinq projets de développement scolaire (projet LEARN)
22			Un projet d'apprentissage par échange d'expériences (projet LEARN)

23			Un projet d'apprentissage par les pairs (projet LEARN)
24			Un séminaire sur l'apprentissage par échange d'expériences (projet LEARN) Monténégro
25			Conférence finale du projet (projet LEARN)
26			Pour l'éducation à l'esprit d'entreprise: trois ateliers de création de partenariats
27			Pour l'éducation à l'esprit d'entreprise: pilotage d'indicateurs d'évaluation de l'éducation à l'esprit d'entreprise en Albanie, au Kosovo (en vertu de la RCSNU 1244) et en Bosnie-et-Herzégovine
28			Manifestation régionale conjointement organisée avec la Croatie et accueillie par elle, portant sur l'éducation accessible à tous dans des contextes de diversité sociale et culturelle
29			Manifestation régionale à Turin portant sur la préparation des enseignants à l'éducation accessible à tous
30			Pour l'insertion sociale: manifestation nationale portant sur l'éducation accessible à tous en Bosnie-et-Herzégovine
31			Pour un projet régional d'apprentissage mutuel: manifestation de lancement
32			Pour un projet régional d'apprentissage mutuel: manifestation d'apprentissage par les pairs – formation des adultes
33			Pour un projet régional d'apprentissage mutuel: assurance qualité
34			Conseils politiques sur l'orientation professionnelle en Turquie
35	IAP	Soutien de la programmation de la CE	Pour la Serbie: termes de référence, IAP 2008 – l'éducation pour tous
36			Pour la Serbie: termes de référence, IAP 2008 – l'assurance qualité dans l'enseignement secondaire
37			Pour la Serbie: termes de référence, IAP 2008 – formation «de la deuxième chance» pour les adultes
38			Pour la Turquie: visite de suivi
39			Kosovo (en vertu de la RCSNU 1244): projet d'approche sectorielle en éducation soutenu par l'EUD
40			Kosovo (en vertu de la RCSNU 1244): IAP 2009, fiche de projet sur l'éducation et l'emploi
41			Pour la Bosnie-et-Herzégovine– IAP, fiche de projet pour le programme 2009
42			Albanie: IAP, fiche de projet pour un projet de réforme de l'EFP au titre de l'IAP 2008
43			Albanie: IAP, termes de référence pour un projet de réforme de l'EFP au titre de l'IAP 2008
44			Pour l'Albanie: atelier sur la formation des adultes, pour le ministère de l'Éducation et des Sciences et celui du Travail et de la Protection sociale
45			Pour le Monténégro: termes de référence, IAP 2008, sur le chômage
46			Pour le Monténégro: participation au comité d'évaluation
47			Éducation à l'esprit d'entreprise: intervention auprès de la Commission sur une proposition de projet d'indice régional de compétitivité de l'OCDE
48	IAP	Diffusion et travail en réseau	Pour la Serbie: événement de diffusion sur l'analyse nationale dans l'enseignement et la formation professionnels
49			Pour la Serbie: événement de diffusion sur le CNC et le cadre européen des certifications (CEC)



50			Pour l'Albanie: Contribution à la conférence nationale sur l'évolution de l'enseignement dans l'UE
51			Projet LEARN: participation des pays partenaires à la conférence du Cedefop
52			Recueil des écoles innovantes
53			Pour l'insertion sociale: participation des pays partenaires au réseau ROMA
54			Participation de l'ETF aux activités regroupées de la DG EAC
55			Qualité et assurance qualité de l'apprentissage mutuel – séminaire de la communauté de pratique EFP
56	IEVP	Contrôle et analyse politiques	En Égypte, document méthodologique pour la détermination de profils professionnels servant à évaluer les compétences
57			Pays de la mer Noire – examen de l'emploi
58			Examen de l'évolution de l'enseignement au Belarus
59			Étude de l'emploi régional pour l'Union pour la Méditerranée
60			PEV Sud – étude sur le partenariat social
61			PEV Sud – étude sur la formation des adultes
62	IEVP	Renforcement des capacités	Pour l'Arménie, séminaire de formation des formateurs en soutien du partenariat social dans les conseils scolaires
63			Séminaire pilote en Arménie sur le partenariat social dans les conseils scolaires
64			Séminaire pilote en Arménie sur le partenariat social dans les conseils scolaires
65			Dialogue avec les parties prenantes sur l'évolution de la mise en œuvre du soutien à l'aide, y compris la participation du ministère de l'Éducation et des Sports à un voyage d'étude international
66			En Syrie, formation du personnel local à la réalisation d'une étude sur la transition
67			En Géorgie, atelier de gestion de la qualité dans l'EFP – avec des propositions de mesures immédiates adressées au ministère de l'Éducation et des Sports
68			En Géorgie, conseils ad hoc au ministère de l'Éducation et des Sports sur le programme de soutien de la politique sectorielle
69			En Tunisie, soutien du département EFP dans la rédaction de documents techniques liés à la mise en œuvre du CNC
70			En Tunisie, achèvement d'une note explicative sur les processus CQ et les principes de travail
71			Au Belarus, atelier à Minsk
72			En Égypte, table ronde stratégique de haut niveau sur l'orientation professionnelle
73			En Égypte, atelier de renforcement des capacités sur l'orientation professionnelle
74			En Égypte, table ronde stratégique de haut niveau sur le CNC
75			En Égypte, atelier sur la migration
76			En Jordanie, visite d'étude sur le partenariat social
77			En Jordanie, série d'ateliers sur le CNC
78			En République de Moldavie, atelier sur la fonction coordinatrice du cadre des certifications
79			En République de Moldavie, atelier sur la reconnaissance des acquis professionnels
80			Au Maroc, encadrement du personnel du conseil d'enseignement supérieur sur la réalisation d'études de suivi entre éducation et emploi

81			Au Maroc, soutien du département EFTP pour la mise en place d'un CNC
82			En Ukraine, séminaire sur le cadre national des certifications
83			En Ukraine, séminaire sur l'analyse de la demande
84			En Ukraine, soutien de l'association entrepreneuriale sur les profils d'emplois
85			Dans le domaine de l'éducation à l'esprit d'entreprise, visite d'étude au Maroc sur l'analyse des besoins de formation
86			Dans le domaine de l'éducation à l'esprit d'entreprise, atelier de renforcement des capacités au Liban
87			Dans le projet MEDA-ETE, évènements de renforcement des capacités dans le domaine de l'apprentissage en ligne
88			Dans le domaine du CNC, une visite d'étude sur le RPL pour les pays d'EEAC, aux Pays-Bas
89			Dans le domaine du CNC, un séminaire de suivi pour les pays d'EEAC, en Russie
90			Dans le domaine des études de l'emploi dans les pays de la mer Noire, un atelier national en Géorgie
91			Dans le domaine des études de l'emploi dans les pays de la mer Noire, un atelier au Belarus sur les cadres de certifications
92			En Géorgie, dialogue avec les parties prenantes sur l'évolution du programme d'assistance pour la réforme de l'EFP, y compris le soutien du centre EFP sur l'auto-évaluation
93	IEVP	Soutien à la programmation	En Arménie, fiche de projet pour le programme de soutien de la politique sectorielle de la formation et de l'enseignement professionnels
94			Pour la Géorgie, fiche de projet pour le programme de soutien de la politique sectorielle de la formation et de l'enseignement professionnels
95			En Géorgie, termes de référence pour le programme de soutien de la politique sectorielle de la formation et de l'enseignement professionnels
96			Pour l'Arménie, termes de référence pour le programme de soutien de la politique sectorielle – Matrice des conditionnalités, dispositions techniques et administratives
97			Pour la Jordanie, soutien à la mission de formulation du programme de soutien de la politique sectorielle et examen des documents et termes de référence
98			Pour l'Égypte, rapport de contrôle du contenu sur l'évolution de la réforme de la formation et de l'enseignement professionnels
99			Pour l'Ukraine, en coopération avec la Banque mondiale, note politique sur le développement du capital humain
100			En Ukraine, soutien à l'élaboration du projet de jumelage pour le ministère de l'Éducation
101			En Géorgie, soutien à la mise en place d'un partenariat de mobilité
102			En République de Moldavie, soutien à la mise en place d'un partenariat de mobilité
103	IEVP	Diffusion et travail en réseau	Atelier de diffusion en Tunisie
104			Réunion d'experts à Turin sur le projet d'analyse du marché du travail dans les pays de la mer Noire
105			Rapport MEDA-ETE – coopération régionale dans le domaine de la formation et de l'enseignement
106			En République de Moldavie, réunions de donateurs
107			En République de Moldavie, réunion de donateurs

108			Réunions interministérielles sur l'étude de transition en Syrie
109			Publication CNC avec des éditeurs externes
110			En Géorgie, conception et lancement d'un portail EFP sur internet
111			En Arménie, atelier sur la politique de développement du capital humain
112			Dans la région I EVP Sud, un forum ETE
113	ICD – Asie centrale	Contrôle et analyse politiques	Au Turkménistan, étude sur l'EFP et le marché du travail
114			Contribution à l'étude de l'OCDE sur le Kirghizistan
115			CNC – cursus basés sur les normes professionnelles et les compétences au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Tadjikistan
116			Note d'information stratégique sur l'expérience de développement des compétences pour réduire la pauvreté en Asie
117	ICD	Renforcement des capacités	Atelier sur les questions de gouvernance de l'EFP au Turkménistan
118			Deuxième atelier sur les questions de gouvernance de l'EFP au Turkménistan
119			Atelier sur les questions de marché du travail au Turkménistan
120			Atelier sur l'introduction générale du CNC au Turkménistan
121			Atelier sur les méthodes d'étude de la qualité des écoles d'enseignement et de formation professionnels dans le cadre de l'initiative de développement scolaire
122			Au Kirghizistan, groupes de réflexion pour les décideurs politiques, les partenaires sociaux, les directeurs d'écoles d'EFP, les enseignants et les étudiants, liés à l'initiative de développement scolaire
123			Au Kazakhstan, groupes de réflexion liés à l'initiative de développement scolaire
124			Au Tadjikistan, groupes de réflexion liés à l'initiative de développement scolaire
125			Atelier sur les approches de l'orientation professionnelle au Kirghizistan
126			Au Kirghizistan, atelier sur la stratégie nationale d'orientation professionnelle dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie
127			Au Kirghizistan, atelier sur les questions liées au CNC
128			Au Tadjikistan, atelier sur les questions liées au CNC
129			Au Tadjikistan, atelier sur les questions liées au CNC
130			Au Kazakhstan, atelier sur les questions liées au CNC
131			Au Kazakhstan, atelier sur les questions liées au CNC
132			Au Kazakhstan, atelier sur les questions liées au CNC
133	ICD	Soutien à la programmation	Pour l'Ouzbékistan, contribution à la fiche d'identification sur la formation en gestion, y compris discussions avec les parties prenantes
134			Pour l'Ouzbékistan, contribution à la fiche d'identification sur l'éducation accessible à tous, y compris discussions avec les parties prenantes
135			Exercice de répertoriage des donateurs en Ouzbékistan
136			Au Turkménistan, contribution à la préparation des termes de référence pour l'EFP
137			Au Kirghizistan, contribution à la préparation du <b>PAPS</b>

138			Au Kazakhstan, communication d'informations à la délégation de la CE pour les termes de références liés à l'EFPP
139	ICD	Diffusion et travail en réseau	Conférence régionale sur le développement scolaire pour tous les pays d'Asie centrale
140			Atelier régional sur le CNC
141			Au Kirghizistan, atelier de diffusion sur l'expérience de développement des compétences pour réduire la pauvreté, auquel a participé la communauté des donateurs
142			Au Tadjikistan, atelier de validation concernant le rapport sur le marché du travail
143			Conférence nationale sur le développement scolaire à laquelle ont participé toutes les parties prenantes (décideurs politiques, partenaires sociaux, directeurs d'écoles d'EFPP, enseignants et étudiants)
144	PIA	Innovation et apprentissage	Communautés de pratique en éducation et développement
145			Communautés de pratique en reconnaissance des acquis professionnels, y compris l'assurance qualité, les cadres de certifications et le CEC
146			Communautés de pratique en éducation et emploi
147			Communautés de pratique en transition de l'école au monde du travail
148			Communautés de pratique en indicateurs et critères de référence
149			Communautés de pratique en enseignement supérieur et tertiaire
150			Projets concernant l'éducation favorisant la compétitivité
151			Projets concernant les femmes et le travail
152			Projets concernant la flexicurité
153			Projets d'études sur le développement du capital humain
154			Conférence mondiale sur la dimension externe du cadre européen des certifications
155			Conférence sur les partenariats entre enseignement et entreprises
156			Conférence mondiale sur l'innovation et l'apprentissage

## **Coopération entre la Fondation européenne pour la formation et CEDEFOP, résumé du rapport d'avancement conjoint 2009**

### **Avant-propos**

Le CEDEFOP est l'agence de l'Union européenne (UE) chargée de soutenir le développement de la formation professionnelle et des politiques de formation. Le CEDEFOP est basé à Thessalonique, en Grèce et contribue à la mise en œuvre du programme de travail «Éducation et Formation 2010», établi en vue d'atteindre l'objectif de Lisbonne et de faire des systèmes européens d'éducation et de formation des références sur le plan mondial à l'horizon 2010. La Déclaration de Copenhague ainsi que les communiqués de Maastricht et de Bordeaux ont attribué un rôle spécifique au CEDEFOP visant, tous les deux ans, à appuyer et à contrôler les progrès réalisés dans les États membres, dans le cadre du «processus de Copenhague». Le CEDEFOP, avec le soutien de son Conseil de direction (composé de représentants de la Commission européenne, des États membres et des partenaires sociaux) continuera à mettre son savoir-faire au service des décisions politiques fondées sur des données probantes et à promouvoir une collaboration plus étroite au niveau européen dans le cadre de l'éducation et de la formation professionnelle.

La Fondation européenne pour la formation est une agence de l'Union européenne. Établie à Turin (Italie), elle a pour but de contribuer au développement des systèmes d'éducation et de formation des pays partenaires de l'UE. L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à mieux employer le potentiel de leurs ressources humaines par le biais de la réforme des systèmes d'éducation et de formation dans le cadre de la politique de relations extérieures de l'UE. Les travaux de l'ETF reposent sur la conviction que le développement des ressources humaines dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie peut apporter une contribution essentielle pour accroître la prospérité, créer une croissance durable et encourager l'inclusion sociale dans les économies en développement. L'ETF fait appel à des experts recrutés dans de nombreuses disciplines en vue de traiter des sujets complexes et multidimensionnels en équipe, afin de favoriser la création de nouvelles connaissances, perspectives et solutions.

L'ETF recourt aux services du CEDEFOP en vue d'obtenir des informations et des exemples de bonnes pratiques au sein des pays de l'UE et de l'EEE dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle et sur le marché de l'emploi en vue de mener à bien sa mission de soutien économique et de réforme sociale dans ses pays partenaires hors de l'UE. Le CEDEFOP profite de l'expérience de l'ETF acquise à ce jour à la fois dans les pays candidats et dans d'autres pays partenaires. Même si les deux agences travaillent dans le domaine de l'éducation et de la formation, leurs activités ne se chevauchent pas. Au besoin, elles unissent leurs forces en vue d'aider la Communauté européenne à atteindre ses objectifs. L'ETF soutient les politiques de relations extérieures de l'UE et entretient des contacts avec des États hors UE, alors que le CEDEFOP travaille avec les États membres de l'UE et s'inscrit dans la politique intérieure de l'UE, politique à laquelle sont associés les pays EEE.

L'ETF intervient dans le cadre des politiques d'aide extérieure de l'UE. Elle a pour mission d'aider les pays partenaires à formuler et à mettre en œuvre des solutions de politique

publique qui répondent de façon adéquate aux problèmes rencontrés dans leurs environnements économique, social et politique. L'ETF collabore avec des intervenants de pays partenaires en vue de fournir des orientations parmi les nombreuses solutions de politiques alternatives. Par le biais de son analyse des politiques, de ses actions consultatives et de renforcement de capacités, l'ETF soutient la diffusion de la connaissance et la gestion des politiques afin d'aider à fixer des priorités et des objectifs réalistes. Les pays partenaires disposent de ressources limitées pour la recherche ou le développement de politiques fondées sur des données probantes et il convient de tenir compte d'importants coûts d'opportunité pour les stratégies de réforme. L'ETF synthétise les approches politiques et le contexte dans lequel évoluent les pays partenaires.

## **Introduction**

Au cours de l'année 2009, l'ETF et le CEDEFOP ont poursuivi la systématisation de leur collaboration en vue de maximaliser les bénéfices pour leurs mandats respectifs. Cet effort a débouché sur une série d'activités de coopération comprenant la participation au développement et à la mise en œuvre d'approches européennes en matière d'apprentissage tout au long de la vie, le partage des expériences des pays partenaires avec le CEDEFOP, des contributions à certaines publications dans des domaines importants et le partage de connaissances et d'expériences dans des domaines clés d'intérêt commun.

Le CEDEFOP et l'ETF ont également collaboré dans l'optique de créer un nouveau cadre de coopération mutuelle pour la période 2010-2013. Ce cadre figure en annexe au présent document. Il sera mis en place sur une base annuelle par le biais d'un programme de travail conjoint s'inscrivant dans le prolongement des programmes de travail annuels de chaque agence. Un rapport conjoint de mise en place sera joint au rapport d'activités annuel de chaque Agence. Le programme de travail ETF- CEDEFOP pour 2009 figure en annexe.

## **Rapport sur la coopération ETF – CEDEFOP 2009**

### **1. Participation et contribution aux Évolutions européennes en matière d'apprentissage tout au long de la vie**

#### **1.1 Cadre européen des certifications**

L'ETF et le CEDEFOP ont uni leurs forces pour la mise en œuvre du Cadre européen des certifications (CEC) par le biais d'une participation commune au groupe consultatif pour le CEC. Cette année, l'ETF et le CEDEFOP ont collaboré avec la Commission européenne en vue d'analyser la relation existant entre le Cadre européen des certifications et les développements à l'extérieur de l'UE dans le domaine du Cadre des certifications. Cette coopération a abouti en 2009 à une conférence internationale majeure organisée dans les locaux du Parlement européen durant la présidence tchèque. Cette coopération a également permis de mettre en évidence des opportunités d'apprentissage mutuel entre le reste du monde et l'UE et a contribué à accroître la visibilité des évolutions européennes en matière d'apprentissage tout au long de la vie sur la scène internationale<sup>27</sup>. Les deux agences ont fourni des contributions importantes au travail du Cluster sur la reconnaissance des acquis de formation et d'éducation, une plate-forme créée pour l'échange systématique d'expériences et d'apprentissage entre pairs entre États membres et partenaires sociaux afin de répondre aux défis liés aux cadres nationaux des certifications, aux acquis de formation et

---

<sup>27</sup> Des informations complémentaires sur cette conférence peuvent être obtenues sur le site web de l'ETF à l'adresse suivante : <http://www.etf.europa.eu>. Des informations complémentaires sur le Cadre européen des certifications sont disponibles sur le site web de la DG Éducation et Culture de la Commission européenne. [http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc44\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc44_en.htm)

d'éducation et à la validation de la formation et de l'éducation non-formelles et informelles.

## 1.2 Évolution de l'assurance de la qualité en Europe

Les experts de l'ETF et du CEDEFOP ont collaboré au suivi de l'évolution de la l'assurance de la qualité de l'enseignement professionnel en Europe par le biais de la participation au réseau européen pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (ENQA-VET). Ce réseau constitue la plate-forme de développement du cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (EQARF)<sup>28</sup>. L'ETF et le CEDEFOP ont conjointement contribué au développement d'EQARF en 2009, au travers, entre autres, des réunions de l'Assemblée générale du Conseil de direction de l'ENQAVET, des groupes thématiques, des évaluations réciproques en tant qu'outil de qualité et d'assurance de qualité au niveau des fournisseurs en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP). Le réseau a pour mission principale de créer une plate-forme structurée et durable pour les pays participants en vue d'échanger des informations et des expériences, de dialoguer et de permettre un apprentissage réciproque sur les questions d'évolution de la qualité en EFP.

## 1.3 Groupe permanent sur les indicateurs et les critères de référence pour l'éducation et la formation professionnels<sup>29</sup> en Europe.

En 2009, l'ETF a collaboré avec le CEDEFOP via une participation et une contribution conjointe au groupe permanent sur les indicateurs et les critères de référence. Ce groupe permanent prépare le rapport d'avancement en vue du Rapport annuel sur la concrétisation des objectifs de 2010. Cette collaboration au sein du groupe assure une compréhension réciproque des approches méthodologiques et la collecte de données entreprise au niveau européen en vue de contrôler l'évolution de l'EFP. En outre, cette collaboration constitue un vecteur d'échanges d'expériences entre les deux agences dans le cadre de la collecte de données et du développement et de l'entretien du réseau.

## 1.4 Coopération concernant l'évolution de l'orientation tout au long de la vie en Europe

En 2009, l'ETF a poursuivi sa coopération avec le CEDEFOP dans le domaine de l'orientation de carrière par le biais de différentes activités : des contacts réguliers et un échange d'informations entre les experts du CEDEFOP et de l'ETF sur l'orientation de carrière, ainsi qu'une participation mutuelle/contribution à des événements, comme par exemple une contribution de l'ETF à un événement d'apprentissage entre pairs à Thessalonique le 26-27 novembre. Le Cedefop a contribué à un événement de partage des connaissances pour le personnel ETF à Turin en mai. Ensuite, deux réunions de l'équipe d'experts CEDEFOP-ETF ont été organisées à Turin. L'ETF et le Cedefop ont participé ensemble au Réseau européen pour les politiques d'orientation tout au long de la vie ainsi qu'à son

---

<sup>28</sup> Le Cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels (EQARF) a été institué en vue de promouvoir l'amélioration de l'enseignement et de la formation professionnels en fournissant aux autorités des outils communs pour la gestion de la qualité. De plus amples informations sur ce cadre sont disponibles sur le site web du Cadre européen de référence pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement et la formation professionnels. <http://www.enqavet.eu/EQARF-website.htm>

<sup>29</sup> Le Groupe permanent sur les indicateurs et les critères de référence, un groupe d'experts représentant tous les États membres, a également été créé en vue de conseiller la Commission sur l'utilisation des indicateurs et des critères de référence. De plus amples informations sont disponibles sur le site du Centre de recherche pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. [http://crell.jrc.ec.europa.eu/indicators\\_and\\_benchmarks.htm](http://crell.jrc.ec.europa.eu/indicators_and_benchmarks.htm)

programme de travail annuel pendant l'année. Le Réseau européen pour les politiques d'orientation tout au long de la vie aide les États membres de l'UE et la Commission à faire avancer la coopération européenne en matière d'orientation tout au long de la vie et ce, dans le secteur de l'éducation et de l'emploi.

En 2009, pour la première fois, des pays des Balkans occidentaux se sont joints à ce réseau relatif aux politiques, à l'initiative conjointe de l'ETF et du CEDEFOP.

### 1.5 **Coopération dans le cadre de la formation des enseignants (TT)**

La conférence du TTnet CEDEFOP<sup>30</sup> a rassemblé 130 décideurs politiques des niveaux européens et nationaux, des représentants d'institutions européennes et internationales, des formateurs, des partenaires sociaux, des représentants d'instituts de formation et des chercheurs. L'ETF a aidé le CEDEFOP à planifier cette conférence de premier plan et à sélectionner des organisateurs d'ateliers, a fourni un discours d'ouverture ainsi qu'une assistance dans le cadre de la participation de la Croatie.

Les représentants des pays candidats suivants : Monténégro, Serbie et Turquie avaient reçus le soutien du projet ETF LEARN<sup>31</sup>. Dans ce cadre, des représentants du CEDEFOP avaient été invités et un représentant pour la Croatie avait pu être identifié.

## 2. **Le processus de Copenhague dans le cadre des contributions du communiqué de Bordeaux au processus de Bruges 2009**

Comme indiqué dans les conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis dans les locaux du Conseil, sur les priorités futures de la coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels<sup>32</sup>, le CEDEFOP et la Fondation européenne pour la formation continuent d'appuyer la Commission, en particulier pour le contrôle et le rapport d'avancement de la mise en œuvre.

Dans ce contexte, l'ETF et le CEDEFOP ont coopéré en 2009 à la préparation du rapport d'avancement de la mise en œuvre des priorités de la politique européenne en matière d'EPF dans le cadre du processus de Copenhague (2002-10), le CEDEFOP se concentrant sur les États membres de l'UE et l'Association européenne de libre échange (AELE)/ les pays de l'Espace économique européen (EEE), et l'ETF se concentrant sur les pays candidats (la Croatie, la Turquie et l'ex-République yougoslave de Macédoine)

## 3. **Soutien de la coopération en matière de recherche**

### 3.1 **Coopération dans le cadre de contributions à des publications**

L'ETF et le CEDEFOP ont coopéré à la recherche sur les tendances internationales en matière d'évolution des Cadres nationaux des certifications, à la fois en Europe et dans le monde. Trois études majeures ont été menées en 2009: une évaluation globale des tendances présentes

---

<sup>30</sup> De plus amples informations sur CEDEFOP TTnet sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.cedefop.europa.eu/EN/about-cedefop/networks/trainers-and-teachers-network-ttnet/trainers-and-teachers-network-TTnet.aspx>

<sup>31</sup> De plus amples informations sur le projet ETF LEARN en Europe du Sud-Est se trouvent sur le site web de l'ETF à l'adresse [http://www.etf.europa.eu/WEB.NSF/pages/Project\\_area:\\_SEE\\_VET\\_TT\\_network\\_EN?Opendocument](http://www.etf.europa.eu/WEB.NSF/pages/Project_area:_SEE_VET_TT_network_EN?Opendocument)

<sup>32</sup> De plus amples informations sur ces conclusions sont disponibles dans le Communiqué de Bordeaux à l'adresse : [http://ec.europa.eu/education/news/news1087\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/news/news1087_en.htm)



dans les cadres nationaux des certifications au sein de l'UE et dans les pays partenaires de l'UE; une série d'études de cas spécifiques menées en collaboration avec l'OIT ; ainsi qu'une évaluation des derniers développements dans les cadres des certifications régionaux et ce, au niveau international. Les résultats de ces études fourniront de précieuses informations aux discussions en cours sur le rôle des cadres nationaux des certifications dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie et contribueront à alimenter l'ordre du jour d'une conférence majeure relative aux CEC pendant la seconde moitié de l'année 2011.

### **3.2 Participation au séminaire conjoint sur la collecte de données en matière d'EFP**

En 2009, participation à un atelier CEDEFOP rassemblant les représentants de tous les États membres de l'UE en partenariat avec Eurostat. Cet atelier a soutenu la Task Force chargée de la préparation de la 4<sup>e</sup> enquête sur la formation professionnelle continue d'Eurostat (CVTS4).

## **4. Gestion et diffusion de l'information et des connaissances**

L'organisation de différents ateliers d'échanges d'informations et de connaissances organisés entre les deux agences s'est poursuivie en 2009. Le 18 septembre 2009, le CEDEFOP a présenté l'évolution du travail relatif aux questions de certification et la préparation du rapport de politique 2010 à l'équipe de l'ETF à Turin. Le suivi de cette présentation devrait avoir lieu le 28 janvier 2010, à l'ETF, avec une présentation de l'évolution des cadres nationaux des certifications dans les pays partenaires et une présentation du travail sur les migrations aux membres du personnel du CEDEFOP à Thessalonique, ainsi que par le biais du nouveau processus ETF (processus de Turin) visant à fournir une analyse poussée de l'avancement des réformes et des systèmes EFT dans les pays partenaires.

En ce qui concerne le financement de l'EFP, la coopération s'est poursuivie. L'ETF a été invitée à l'Agora CEDEFOP, sur le partage des coûts de l'EFP en octobre 2009 et le CEDEFOP, à son tour, fut convié à une conférence ETF à Sarajevo en janvier 2009 sur l'évolution de la formation des adultes.

De surcroît, le CEDEFOP a également partagé des informations avec l'ETF sur ses travaux en matière d'anticipation de compétences, axées sur les changements probables de demandes de compétences dans les dix prochaines années, sur les changements dans l'offre de compétences ainsi que sur les potentiels déséquilibres entre l'offre et la demande.

## **5. Effets de la coopération**

En 2009, la coopération a continué à renforcer les capacités de chaque agence dans le cadre de leurs mandats respectifs pour la Commission européenne. Cette coopération a, en outre, permis de s'assurer que les pays candidats étaient pleinement conscients des développements du processus de Copenhague et de faire en sorte que ces pays soient inclus dans les évaluations entreprises en 2009.

Le partage des connaissances et la diffusion de celles-ci entre les deux agences a permis à chacune d'entre elles de comprendre les différentes tendances et applications de l'enseignement et de la formation professionnels dans le cadre de leurs mandats respectifs et ce, en particulier dans leurs réponses à la crise financière de 2009. La coopération a permis à l'ETF d'évaluer la faisabilité de l'inclusion d'approches UE dans les

programmes d'élargissement, de voisinage, et de coopération au développement. Il convient également de souligner la capacité des agences à travailler de concert avec la Commission européenne en vue d'explorer, avec les États membres et non-membres, l'impact externe des approches européennes de l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que la façon dont les développements au niveau européen peuvent exercer une influence sur les politiques menées dans les États non-membres et les répercussions de ces développements – à la fois sur les évolutions externes et internes.

## CADRE POUR LA COOPÉRATION ENTRE LE CEDEFOP ET LA FONDATION EUROPÉENNE POUR LA FORMATION

DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'EDUCATION ET DE FORMATION 2010 ET DU CADRE STRATEGIQUE DE COOPERATION EUROPEENNE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION<sup>33</sup>

### 1. *Objectif*

Le présent document vise à établir un cadre de coopération entre l'ETF et le CEDEFOP pour la période 2010-2013. Les deux agences sont actives dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, mais leurs missions, champ d'action géographique et objectifs diffèrent. Tandis que l'ETF est un agent du changement doté d'un rôle opérationnel direct dans l'amélioration du capital humain des pays partenaires de l'UE<sup>34</sup>, le CEDEFOP contribue, quant à lui, à développer et à promouvoir les politiques d'enseignement et de la formation professionnels (EFP) au sein de l'UE via la recherche, l'analyse des politiques, les échanges d'informations et d'expériences, ainsi que l'apport d'expertise à la Commission européenne, aux États membres et aux partenaires sociaux. Jusqu'à présent, la coopération a été très productive et a apporté de nombreux bénéfices à la mise en œuvre des priorités et programmes européens.

### 2. *Les rôles et les mandats du CEDEFOP et de l'ETF*

Le Cedefop est l'agence de l'UE chargée de soutenir le développement de la politique d'enseignement et de formation professionnels au niveau européen. Le Cedefop soutient la Commission européenne, les États membres de l'UE et les partenaires sociaux dans leurs activités d'amélioration de la formation professionnelle.

Le CEDEFOP est reconnu comme étant une source importante d'informations sur l'EFP, les aptitudes et les compétences. Son objectif stratégique pour 2009-11 est de «contribuer à l'excellence dans le domaine de l'EFP et renforcer la coopération européenne dans la définition, l'application et l'évaluation de la politique européenne en matière d'EFP». Cet objectif stratégique est appuyé par quatre priorités :

- Informer sur les politiques européennes dans le domaine de l'EFP;

<sup>33</sup>Conclusions du Conseil concernant un cadre stratégique pour la coopération entre États membres pour la réforme de leurs systèmes d'éducation et de formation  
[http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/en/educ/107622.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/educ/107622.pdf) (12.05.2009)

<sup>34</sup> Les pays partenaires de l'ETF sont définies à l'article 1, paragraphes a, b, et c du règlement (CE) n° 1339/2008 portant création de l'ETF (refonte)

- Interpréter les tendances européennes et les défis en termes d'aptitudes, de compétences et d'apprentissage;
- Évaluer les avantages de l'EFP;
- Renforcer la visibilité des programmes d'EFP.

Ces priorités concernent les recherches du CEDEFOP, l'analyse des politiques et les activités en réseaux visant à combler les déficits de connaissances, à générer de nouvelles perspectives et à sensibiliser aux enjeux de l'EFP. Au moyen des éléments recueillis et de son savoir-faire, le CEDEFOP formule des conseils d'une part pour soutenir l'EFP au niveau européen sur base de données probantes ainsi que les agendas des politiques relatives aux aptitudes et d'autre part pour renforcer la coopération européenne.

Le Parlement européen, le Conseil européen, la Commission européenne, les États membres et les partenaires sociaux ont confié des tâches importantes au CEDEFOP.

Parmi celles-ci, il convient de noter les rapports sur les progrès enregistrés par les États membres dans le cadre de la mise en œuvre de priorités politiques communes pour améliorer l'EFP. Les rapports de politique bisannuels du CEDEFOP en matière d'EFP ont donné lieu à d'importantes décisions politiques. Une autre tâche confiée à l'agence consiste à analyser et à anticiper les besoins en compétences. Les prévisions paneuropéennes du CEDEFOP en matière de demande et d'offre de compétences ont stimulé le débat sur la façon dont l'Europe peut rehausser le niveau de compétences de sa main-d'œuvre et éviter les inadéquations de compétences. Le CEDEFOP est également directement impliqué dans le développement d'outils et de principes communs européens (tels que le CEC, l'ECVET, l'Europass, l'EQARF) et appuie leur mise en œuvre. Parmi ces outils, il convient de souligner le Cadre européen des certifications et l'Europass qui améliorent la compréhension des certifications et compétences et favorisent la mobilité ainsi que les principes communs dans des domaines de politique tels que l'orientation tout au long de la vie et la validation de l'apprentissage informel.

L'ETF fournit des conseils et de l'aide à la Commission européenne sur le développement du capital humain dans les pays partenaires hors UE. Dans le cadre des politiques de relations extérieures de l'UE, l'ETF aide les pays en développement et en transition à mieux employer le potentiel de leurs ressources humaines par le biais de la réforme des systèmes d'éducation et de formation et du marché du travail. Le travail de l'ETF améliore non seulement la productivité de l'assistance extérieure de l'UE par le biais du support technique à la Commission, mais également la productivité des systèmes de capital humain des pays partenaires ainsi que leur capacité à relever les défis politiques auxquels ceux-ci font face dans le cadre de la formation de compétences.

L'ETF apporte ses services à un large éventail d'intervenants et de clients aux intérêts communs dans le cadre de la contribution que le développement du capital humain peut apporter aux objectifs d'assistance extérieure de l'UE et aux actions de la Commission liées à la dimension extérieure de ses politiques intérieures<sup>35</sup>. Ces intervenants incluent notamment des institutions européennes telles que la Commission européenne, le Parlement européen, des agences européennes connexes et des délégations de la CE, ainsi que des acteurs politiques des pays partenaires. L'ETF coopère également avec les donateurs internationaux en échangeant avec eux des informations et des expériences acquises dans le domaine de l'assistance et collabore dans le cadre d'activités mutuellement importantes.

Les tâches de l'ETF<sup>36</sup>, dans le cadre de son champ d'action et en vertu de sa réglementation, dans le contexte des instruments communautaires et des accords internationaux<sup>37</sup>, sont les suivantes:

- Fournir des informations, des analyses et des conseils stratégiques sur des questions de développement du capital humain dans les pays partenaires;

<sup>35</sup> Les actions dans le domaine du développement du capital humain dans le cadre d'une cohérence, d'une efficacité et d'une visibilité renforcées de l'UE – L'Europe dans le monde. COM (2006) 287 Final.

<sup>36</sup> L'ETF peut également entreprendre d'autres tâches moyennant accord entre le Conseil de direction et la Commission, dans le cadre général de son mandat.

<sup>37</sup> L'instrument d'aide de préadhésion, l'instrument européen de voisinage et de partenariat ainsi que d'autres instruments communautaires et accords désignés par le Conseil de direction de l'ETF. Règlement (CE) N° 1339/2008, Article 1.

- Promouvoir la connaissance et l'analyse des besoins en matière de compétence sur le marché du travail national et local;
- Soutenir les intervenants des pays partenaires pour créer des capacités en matière de développement du capital humain;
- Favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre les donateurs engagés dans la réforme du développement du capital humain dans les pays partenaires;
- Soutenir la fourniture de l'aide communautaire aux pays partenaires dans le domaine du développement du capital humain;
- Diffuser des informations et encourager la création de réseaux ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques en matière de développement du capital humain, tant entre l'Union et les pays partenaires qu'entre pays partenaires;
- Concourir, à la demande de la Commission, à analyser l'efficacité globale de l'aide à la formation octroyée aux pays partenaires.

### 3. *Coopération entre le CEDEFOP et l'ETF 1997-2009*

Depuis 1997, le CEDEFOP et l'ETF ont développé une coopération formelle dans le cadre de leurs missions et responsabilités spécifiques. La coopération entre les deux agences est déterminée dans un accord<sup>38</sup> développé en 2001 dans la perspective des élargissements de l'UE en 2004 et 2007. Cet accord a facilité les accords effectifs en termes de travail entre les deux organisations au cours du processus d'élargissement avec, entre autres, l'introduction des nouveaux États membres dans les réseaux ReferNet du CEDEFOP, ainsi que des rapports de politique et des processus de recherche. Entre 2001 et 2009, l'ETF et le CEDEFOP ont coopéré dans les domaines suivants:

- L'ETF a soutenu les pays candidats dans le cadre de leur participation aux projets et initiatives du CEDEFOP;
- La mise en œuvre et le développement conjoints de projets par le biais d'une série d'activités conjointes pour les pays candidats dans le cadre du programme de travail annuel de chacune des agences;
- L'implication d'experts du CEDEFOP et de l'ETF dans des événements et des projets d'intérêt mutuel organisés par les deux agences;
- Échanges réguliers et utilisation des publications de l'autre agence durant la mise en application de son propre programme de travail : par exemple, les membres du personnel de l'ETF se sont inspirés des rapports nationaux et actuels du CEDEFOP dans le contexte de divers programmes de réforme de l'EF pour lesquels ils étaient responsables. De même, le CEDEFOP se sert à bon escient des différents rapports des pays candidats rédigés par l'ETF dans le cadre de la préparation de ses programmes de visites d'étude et de ses rapports de politique;
- Le CEDEFOP est représenté au sein du comité de rédaction de l'ETF et vice-versa;
- Échanges d'informations, par le biais de deux réunions annuelles en vue de garantir le partage de connaissances sur différentes options politiques permettant de faire avancer les réformes des systèmes nationaux d'enseignement et de formation au sein de l'UE et dans les pays tiers dans le cadre du programme de travail «Éducation et Formation 2010»;
- Participation aux réunions de groupes d'apprentissage (*Learning Cluster*) dans le cadre du soutien du programme «Éducation et Formation 2010» (auquel participent les États membres, les pays candidats et les pays AELE/EEE);
- Collaborations et échanges d'expériences et de bonnes pratiques sur des questions administratives.

---

<sup>38</sup> Cadre de coopération entre l'ETF et le CEDEFOP, juin 2001

Depuis 2009 et à la suite de l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'UE, le CEDEFOP a clôturé son projet relatif à la familiarisation des pays candidats.

#### *4. Coopération entre le CEDEFOP et l'ETF 2010-13*

Dans le contexte du mandat institutionnel et du champ d'action géographique de chaque agence, le CEDEFOP et l'ETF vont coopérer par le biais:

- d'échanges d'informations et d'expériences sur des questions importantes d'intérêt réciproque relatives aux politiques de l'UE et des pays tiers relevant des mandats des agences respectives. Deux réunions par an (l'une à Thessalonique et l'autre à Turin) permettront de garantir l'échange d'informations;
- de la coopération en matière d'activités de mise en œuvre des CEC/CNC. Plus spécifiquement en ce qui concerne la dimension extérieure des CEC, un groupe de travail/de coordination interne de l'UE sera créé en vue faire avancer ces travaux avec les pays tiers. Ce groupe sera coordonné par l'ETF et comprendra les représentants des États membres intéressés, du CEDEFOP et de la DG EAC. Un groupe international constitué de représentants de pays de différentes régions du monde, d'organisations internationales (UNESCO, OIT, OCDE) ainsi que d'organisations européennes (l'ETF, le CEDEFOP et la DG EAC) sera créé en vue de planifier le suivi de la conférence de janvier 2009 sur les cadres de certifications dans les pays tiers;
- de la citation et de l'utilisation des travaux, matériaux et publications respectifs lorsque cela s'avère pertinent pour la mise en œuvre du programme «Éducation et Formation 2010», du cadre stratégique de collaboration européen pour l'éducation et la formation («EF 2020») ainsi que de ses instruments, de l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) et de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP);
- de la coopération et de l'échange d'informations et de bonnes pratiques dans le cadre de questions administratives. Des procédures ad hoc relatives à des questions spécifiques (par exemple, participation à des panels d'évaluation) seront élaborées.

#### *5. Mise en œuvre du cadre de coopération*

Le CEDEFOP et l'ETF vont mettre en œuvre le cadre par le biais d'un programme de travail annuel conjoint annexé au programme de travail annuel de chaque agence. Le CEDEFOP et l'ETF organiseront au moins deux réunions thématiques conjointes par an en vue de garantir le partage des connaissances et la complémentarité de leurs activités. L'ETF et le CEDEFOP soumettront un rapport annuel au Parlement européen concernant la mise en œuvre du cadre de coopération. Celui-ci sera inclus dans le rapport d'activités annuel de chaque agence. La collaboration stratégique entre les deux agences sera entretenue par le biais d'une coopération au niveau des directeurs et par leur participation aux réunions du Conseil des deux agences. Le cadre de coopération sera évalué à la demande de l'un ou l'autre Conseil de direction au plus tard en 2013.

## **SIGNATURES**

Pour le CEDEFOP

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

Pour l'ETF

Madlen Serban, Directeur

\_\_\_\_\_

Fait à Turin, \_\_\_\_\_

En deux exemplaires en anglais.

## Coopération entre l'ETF et le CEDEFOP en 2009

Objectif opérationnel	Actions	Activités	Échéancier (semestre)	Indicateurs de résultats
Mise en œuvre de l'accord de coopération ETF-CEDEFOP	Organiser conjointement avec l'ETF des séminaires de partage de connaissances ainsi que des missions conjointes dans les pays candidats	Un séminaire de partage des connaissances le 18 septembre à Turin (les sujets étaient le travail du CEDEFOP en matière de certifications, la préparation du rapport sur la politique 2010 et des échanges sur le processus de Turin de l'ETF) Un séminaire de partage des connaissances le 29 janvier 2010 (reporté à 2010 en raison de l'agenda très chargé en 2009 pour les deux agences) dont le sujet était le travail de l'ETF sur les CNC et les migrations, ainsi que des échanges sur le développement du savoir-faire au niveau de l'ETF et de ReferNet	2009	Un séminaire pour le personnel des deux agences
		Participation de l'ETF à la réunion annuelle de ReferNet en septembre 2009 et soutien de l'ETF à la participation de la Croatie, de la Turquie et de l'ARYM	2009	Participation de l'ETF et soutien de la participation des pays candidats
	Organiser des réunions annuelles du groupe de travail conjoint ETF-CEDEFOP.	Organisé par ETF-CEDEFOP le 18 septembre à Turin	2009	Une réunion du groupe de travail conjoint et un rapport d'activités au Parlement européen
			Juillet 2009	Rapport conjoint ETF-CEDEFOP pour le Parlement européen.
Collaborer à la dimension extérieure du cadre européen des certifications	Collaborer à la préparation et à la mise en œuvre d'une conférence sur la dimension extérieure du CEC	Préparation conjointe sur le CEC entre l'ETF et le CEDEFOP	Juillet 2008- janvier 2009	Conférence organisée à Bruxelles les 29-30 janvier
	Participer au groupe consultatif pour le CEC	Participation au groupe consultatif pour le CEC pendant l'année 2009 – préparation avec la DG EAC et le CEDEFOP d'une proposition de travail pour la dimension extérieure du CEC	2009	Analyse de fond de la dimension extérieure du cadre européen des certifications
Impliquer les experts de l'ETF et du CEDEFOP dans des activités thématiques organisées par leurs institutions respectives	Participation à des séminaires et à des réunions	Participation de l'ETF à l'Agora CEDEFOP sur le partage des coûts de l'ETF en octobre 2009 Participation de Patrycja Lipinska à une conférence ETF à Sarajevo en janvier 2009 sur l'évolution de la formation des adultes	2009	Présentations lors de réunions et d'événements conjoints



